

Discours pour Marcellus,
expliqué littéralement,
annoté et revu pour la
traduction française par A.
Materne,... / [...]

Cicéron (0106-0043 av. J.-C.). Auteur du texte. Discours pour Marcellus, expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française par A. Materne,... / Cicéron. 1853.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

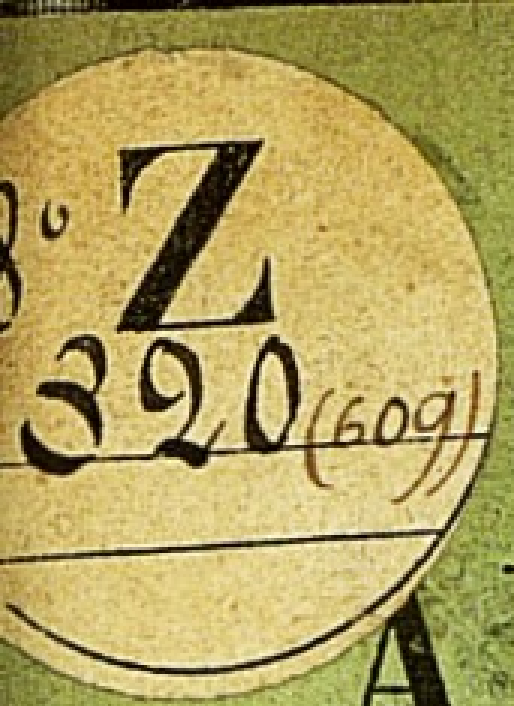


Fig 7

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

CICÉRON

—
DISCOURS POUR MARCELLUS

EXPLIQUÉ LITTÉRALEMENT, ANNOTÉ
ET REVU POUR LA TRADUCTION FRANÇAISE

PAR A. MATERNE
Inspecteur de l'Académie de Seine-et-Oise

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de Médecine)

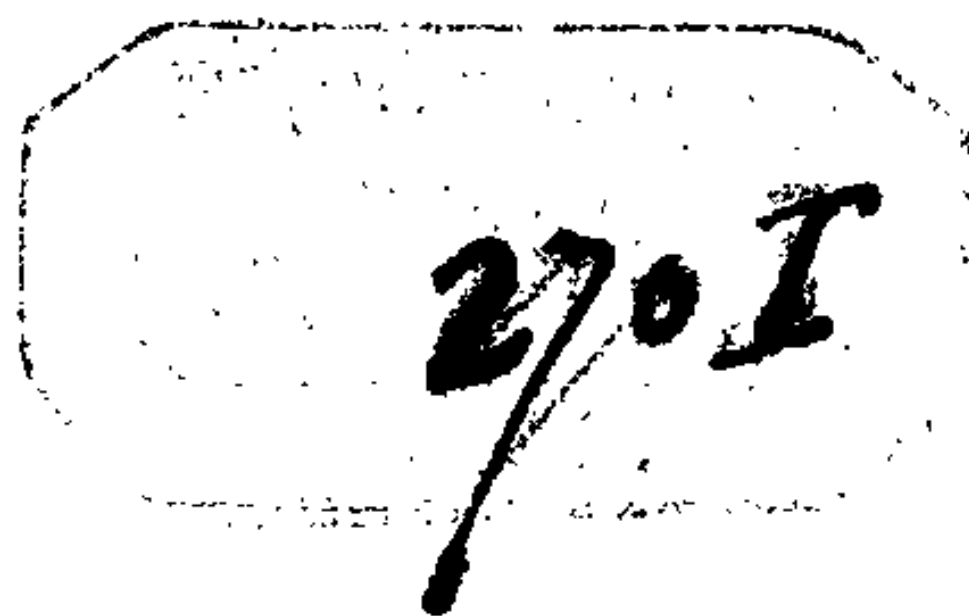
853



LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES



80Z

320

(609)

Ce discours a été expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française par M. Materne, inspecteur de l'Académie de Seine-et-Oise.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

LES AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS

EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS

L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES



CICÉRON

DISCOURS POUR MARCELLUS

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{le}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(Près de l'École de Médecine)

1853

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits, dans la traduction juxtalinéaire, les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la phrase française, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version latine.

ARGUMENT ANALYTIQUE

Marcus Claudius Marcellus, un des descendants de ce Marcellus, qui le premier vainquit Annibal et qui se rendit maître de Syracuse, était également distingué par sa naissance, par ses dignités, par ses talents et par son courage. Il aimait la patrie avec toute la passion du républicain le plus jaloux de ses droits et de sa liberté. Pendant son consulat, en 702, il s'était déclaré hautement contre César, dont il avait combattu les prétentions avec beaucoup de force.

Après la journée de Pharsale, il ne voulut rien devoir à l'homme qu'il avait condamné comme rebelle, et qu'il regardait comme un usurpateur. Il se retira à Mitylène, dans l'île de Lesbos, où il avait résolu de passer le reste de ses jours, et de se consoler avec les lettres et la philosophie. Les instances réitérées de son frère, les lettres pressantes de Cicéron ébranlèrent enfin sa constance, et il voulut bien consentir à ce qu'on fît des démarches pour obtenir son rappel à Rome.

Cicéron, dans une lettre à Sulpicius, proconsul en Grèce en 707, nous apprend lui-même de quelle manière la chose se passa. Sur quelques mots concertés dans lesquels Pison, beau-père de César, avait mêlé le nom de Marcellus, le frère de cet illustre exilé se jeta aux pieds du dictateur. Tous les sénateurs se levèrent, et, joignant leurs prières aux siennes, conjurèrent César de rendre au sénat un de ses membres les plus illustres.

Celui-ci se plaignit d'abord de l'humeur sombre de Marcellus, de l'aigreur et de l'animosité qu'il avait montrées contre lui; mais, lorsqu'on ne s'attendait plus qu'à un refus, il ajouta que, quelque sujet qu'il eût de se plaindre personnellement de lui, il ne pouvait rien refuser à l'intercession du sénat.

Cicéron était l'ami intime de Marcellus : il fut transporté de joie; ce jour lui parut, comme il le dit lui-même, le premier beau jour de la république, depuis les malheurs de la guerre civile; et dans l'enthousiasme de la reconnaissance il adressa au dictateur

ce discours, qui, pour l'élégance et l'harmonie du style, la richesse des figures et la délicatesse des compliments, est supérieur à tout ce qui nous reste de l'antiquité dans ce genre d'éloquence. César dut être d'autant plus agréablement flatté que, depuis son retour à Rome, Cicéron semblait s'être condamné à un éternel silence.

Cette harangue se divise en deux parties. Dans la première, l'orateur donne les plus magnifiques éloges à la valeur et aux vertus guerrières de César; mais c'est pour élever bientôt sa clémence au-dessus de ses victoires et de ses conquêtes. Cette comparaison de la gloire de vaincre avec celle de pardonner est très-brillante. On l'a toujours citée comme un modèle de l'amplification oratoire ¹.

Dans la seconde partie, Cicéron rassure César contre les craintes et les soupçons qu'il a conçus : il l'exhorte à ne pas négliger le soin de sa vie; mais il lui montre l'usage qu'il en doit faire. Rome attend de lui qu'il relève la république : ses victoires lui en ont donné les moyens; l'intérêt même de sa propre gloire lui en fait un devoir, et l'orateur lui garantit pour cette noble entreprise le concours et l'appui de tous les bons citoyens.

Ce discours fut prononcé l'an de Rome 707, sous le consulat de M. Émilius Lépidus, et le troisième consulat, ou plutôt la troisième dictature de César. Cicéron avait alors soixante et un ans.

I. La clémence de César décide Cicéron à rompre le silence auquel il s'était condamné.

II. César était sans rival comme guerrier et comme conquérant; mais l'acte par lequel il vient de se signaler surpasse encore sa gloire militaire.

III. Quelle que soit la grandeur des exploits guerriers, il est un triomphe plus beau encore que les succès militaires, c'est celui qu'on remporte sur soi-même.

IV. A César seul appartient le titre d'invincible, puisqu'il a triomphé de la victoire elle-même.

V. En rappelant Marcellus après tant d'autres citoyens, César montre qu'il regarde la guerre civile plutôt comme un malheur que comme un crime.

VI. César a été aussi clément après sa victoire que ses ennemis

1. Voy. Rollin, *Traité des études*.

eussent été cruels , s'ils avaient triomphé. Qu'il jouisse donc de sa gloire et de ses bienfaits.

VII. Cicéron s'efforce de détruire les soupçons exprimés par César.

VIII. Devoirs de César. Il doit cicatriser les plaies de la patrie ; seul il en a le pouvoir. Qu'il ne dise donc pas qu'il a assez vécu.

IX. Une dernière tâche reste à César, c'est de relever la république, et de réparer par de sages lois les malheurs de la guerre civile.

X. La guerre civile est terminée. Tous les bons citoyens conjurent César de vivre et de continuer son œuvre. L'orateur proteste du dévouement du sénat.

XI. Cicéron finit, comme il a commencé, par l'expression de son éternelle reconnaissance. Le rappel de Marcellus met le comble aux bienfaits de César envers Cicéron.

M. T. CICERONIS

ORATIO

PRO M. MARCELLO.

I. Diuturni silentii¹, Patres Conscripti, quo eram his temporibus usus non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundia, finem hodiernus dies attulit; idemque initium, quæ vellem quæque sentirem, meo pristino more dicendi. Tantam enim mansuetudinem, tam inusitatam inauditamque clementiam, tantum in summa potestate rerum omnium modum, tam denique incredibilem sapientiam ac pæne divinam, tacitus nullo modo præterire possum.

M. enim Marcello vobis, Patres Conscripti, reique publicæ reddito, non solum illius, sed meam etiam vocem et auctori-

I. Enfin, Pères Conscrits, ce jour a mis un terme au long silence que la douleur, que le sentiment des convenances, et non la crainte, m'avaient imposé pendant ces dernières années. Je vais reprendre mon ancienne habitude d'exprimer mes vœux, mes sentiments. Une bonté si rare, une clémence si extraordinaire, cette modération admirable dans un pouvoir sans bornes, en un mot, cette sagesse incroyable et presque divine, ne me permettent pas d'étouffer la voix de la reconnaissance.

Oui, Pères Conscrits, lorsque Marcellus est accordé à vos prières et aux vœux de la république, il me semble que ma voix aussi et

M. T. CICÉRON.

DISCOURS

POUR M. MARCELLUS.

I. Patres Conscripti,
dies hodiernus
attulit finem
diuturni silentii
quo usus eram
his temporibus,
non aliquo timore,
sed partim dolore,
partim verecundia;
idemque
initium dicendi,
meo more pristino,
quæ vellem
quæque sentirem.
Possum enim nullo modo
præterire tacitus
tantam mansuetudinem,
clementiam tam inusitatam
inauditamque,
tantum modum
omnium rerum
in summa potestate,
denique sapientiam
tam incredibilem
ac pæne divinam.

Marco enim Marcello
reddito vobis,
Patres Conscripti,
reique publicæ,
puto
vocem et auctoritatem
non solum illius,
sed etiam meam

I. Pères Conscrits,
le jour d'-aujourd'hui
a apporté la fin
du long silence
dont j'avais usé
en ces temps-ci,
non par quelque crainte,
mais en-partie par douleur
en-partie par bienséance;
et le même jour
a apporté le commencement de dire,
selon mon habitude ancienne,
les choses que je voulais
et celles que je sentais.
Car je ne puis en aucune façon
passer silencieux (sous silence)
une si-grande douceur,
une clémence si inusitée
et si inouïe,
une si-grande modération
de (en) toutes choses
dans le plus grand pouvoir,
enfin une sagesse
si incroyable
et presque divine.

En effet, Marcus Marcellus
étant rendu à vous,
Pères Conscrits,
et à la république,
je pense
la voix et l'autorité,
non-seulement de lui,
mais aussi la mienne

tatem et vobis et reipublicæ conservatam ac restitutam puto. Dolebam enim, Patres Conscripti, et vehementer angebar, quum viderem virum talem, qui in eadem causa, in qua ego, fuisset, non in eadem esse fortuna; nec mihi persuadere poteram, nec fas esse ducebam, versari me in nostro veteri curriculo, illo æmulo atque imitatore studiorum ac laborum meorum quasi quodam socio a me et comite distracto. Ergo et mihi meæ pristinæ vitæ consuetudinem, C. Cæsar, interclusam aperuisti, et his omnibus ad bene de omni republica sperandum quasi signum aliquod sustulisti.

Intellectum est enim mihi quidem in multis, et maxime in me ipso, sed paulo ante omnibus, quum M. Marcellum senatui populoque Romano concessisti, commemoratis præsertim offensionibus, te auctoritatem hujus ordinis dignitatemque rei-

mes conseils sont rendus et conservés pour jamais à la patrie. Je gémissais; je voyais avec une douleur extrême quelle était la différence de nos destinées, après que nous avions l'un et l'autre suivi la même cause. Je ne pouvais me résoudre à rentrer seul dans une carrière qui nous avait été commune, et je pensais que c'eût été manquer à tous les devoirs que d'y reparaitre sans un ami, l'émule, l'imitateur, le compagnon fidèle de mes travaux et de mes études. Ainsi donc, César, vous avez à la fois rouvert pour moi cette carrière fermée depuis longtemps, et donné aux sénateurs un gage certain de la prospérité publique, et comme le signal de l'espérance.

Ce que vous avez fait pour beaucoup d'autres, et spécialement pour moi-même, ce que vous venez de faire pour tous, en accordant Marcellus au sénat et au peuple romain, surtout après avoir rappelé le sujet de vos mécontentements, est la preuve la plus évidente que le vœu de cet ordre auguste et la dignité de la répu-

conservatam ac restitutam
et vobis et reipublicæ.

Dolebam enim,
Patres Conscripti,
et angebar vehementer,
quum viderem
talem virum,
quum fuisset
in eadem causa,
in qua ego,
non esse in eadem fortuna :
nec poteram
mihi persuadere,
nec ducebam esse fas
me versari
in nostro veteri curriculo,
illo æmulo
atque imitatore
meorum studiorum
ac laborum
distracto a me
quasi quodam socio
et comite.

Ergo, C. Cæsar,
et aperuisti mihi
consuetudinem
interclusam
meæ pristinæ vitæ,
et sustulisti
quasi aliquod signum
omnibus his
ad bene sperandum
de omni republica.

Intellec-tum est enim
mihi quidem
in multis,
et maxime in me ipso,
sed paulo ante
omnibus,
quum concessisti
M. Marcellum senatui
populoque Romano,
præsertim offensionibus
commemoratis,
te anteferre
auctoritatem hujus ordinis
dignitatemque reipublicæ

avoir été conservée et rendue
et à vous et à la république.

Car je souffrais,
Pères Conscrits,
et j'étais peiné vivement,
lorsque je voyais
un tel homme,
après qu'il avait été
dans la même cause,
dans laquelle moi *je fus*,
n'être pas dans la même fortune :
et je ne pouvais pas
me persuader,
et je ne pensais pas être permis
moi m'exercer
dans notre ancienne carrière,
cet émule
et *cet* imitateur
de mes études
et de *mes* travaux
étant séparé de moi
comme un certain associé
et compagnon.

Donc, C. César,
et tu as ouvert à moi
l'habitude
interrompue
de mon ancienne vie,
et tu as levé (donné)
comme quelque signal
à tous ceux-ci (à tous les sénateurs)
pour bien espérer
de toute la république.

Car il a été compris
par moi certes
à propos de beaucoup *de gens*,
et surtout à propos de moi-même,
mais un peu auparavant (tout à l'heure)
il a été compris par tous,
lorsque tu as accordé
M. Marcellus au sénat
et au peuple romain,
surtout *tes* mécontentements
ayant été rappelés *par toi*,
toi préférer
l'autorité de cet ordre (du sénat)
et la dignité de la république

publicæ tuis vel doloribus vel suspicionibus anteferre. Ille quidem fructum omnis vitæ ante actæ hodierno die maximum cepit, quum summo consensu senatus, tum præterea judicio tuo gravissimo et maximo: ex quo profecto intelligis quanta in dato beneficio sit laus, quum in accepto tanta sit gloria. Est vero fortunatus ille, cujus ex salute non minor pæne ad omnes, quam ad illum ventura sit, lætitia pervenerit. Quod ei quidem merito atque optimo jure contigit. Quis enim est illo aut nobilitate, aut probitate, aut optimarum artium studio, aut innocentia, aut ullo genere laudis præstantior?

II. Nullius tantum est flumen ingenii¹, nulla dicendi aut scribendi tanta vis, tanta copia, quæ, non dicam exornare, sed enarrare, C. Cæsar, res tuas gestas possit. Tamen affirmo, et hoc pace dicam tua, nullam in his esse laudem ampliorem quam eam, quam hodierno die consecutus es.

blique l'emportent, auprès de vous, sur vos ressentiments et vos soupçons. Le suffrage unanime du sénat en faveur de ce grand citoyen, et la justice éclatante que vous lui rendez, lui ont fait recueillir en ce jour tout le fruit de sa vie passée. Vous sentez, César, à quel point un bienfait honore celui qui donne, quand il y a tant de gloire à recevoir. Mais en même temps, combien Marcellus est heureux que cette faveur ne cause pas moins de joie à ses concitoyens qu'il n'en ressentira lui-même ! Ces hommages de l'affection publique lui sont bien dus. Quel homme, en effet, est supérieur à lui par la naissance, par la probité, le goût des arts, l'innocence des mœurs, enfin par quelque genre de mérite que ce puisse être ?

II. Toute la fécondité du plus beau génie, tous les efforts de l'éloquence et de l'histoire s'épuiseraient en vain, je ne dirai point pour orner, mais pour raconter vos actions guerrières. Nulle d'elles cependant, j'ose le dire devant vous-même, César, ne vous procura jamais une gloire plus éclatante que celle que vous venez d'acquérir aujourd'hui.

vel tuis doloribus
 vel suspicionibus.
 Ille quidem cepit
 die hodierno
 maximum fructum
 omnis ætatis
 actæ ante,
 quum summo consensu
 senatus,
 tum præterea tuo judicio
 gravissimo et maximo:
 ex quo profecto
 intelligis quanta sit laus
 in beneficio dato,
 quum tanta sit gloria
 in accepto.

Ille vero est fortunatus,
 ex salute cujus
 lætitia pæne non minor
 quam ventura sit ad illum
 pervenerit ad omnes.

Quod quidem
 contigit ei merito
 atque optimo jure.
 Quis enim
 est præstantior illo
 aut nobilitate,
 aut probitate,
 aut studio
 artium optimarum,
 aut innocentia,
 aut ullo genere laudis?

II. Est tantum flumen
 nullius ingenii,
 nulla vis tanta
 dicendi aut scribendi,
 tanta copia,
 quæ possit, C. Cæsar,
 non dicam exornare,
 sed enarrare tuas res gestas.
 Tamen affirmo,
 et dicam hoc tua pace,
 nullam laudem
 esse in his
 ampliorem quam eam
 quam consecutus es
 die hodierno.

soit à tes ressentiments

soit à *tes* soupçons.

Lui (Marcellus) certes a reçu (recueilli)
 dans le jour d'-aujourd'hui
 le plus grand fruit

de toute sa vie

passée précédemment,

d'une-part par la très-grande unanimité
 du sénat,

d'autre-part en outre par ton jugement
 très-grave et très-important:

d'après quoi sans-doute

tu comprends combien-grand est l'hon-
 en un bienfait donné,

lorsque si-grande est la gloire
 en un *bienfait* reçu.

Mais celui-là est heureux,

du salut duquel

une joie presque non moindre

qu'elle *ne* doit venir à lui-même

sera venue à tous.

Ce qui certes

est arrivé à lui avec raison

et à très-bon droit.

Qui en effet

est supérieur à lui

ou par la noblesse,

ou par la probité,

ou par le goût

des pratiques les meilleures. (les plus

ou par l'intégrité, [nobles],

ou par aucun genre de mérite?

II. Il n'y a si-grand fleuve (torrent)

d'aucun génie,

il n'y a aucune force si-grande

de parler ou d'écrire,

ni si-grande abondance,

qui puisse, C. César,

je ne dirai pas orner,

mais raconter tes exploits.

Cependant j'affirme,

et je dirai ceci avec ta permission,

aucune gloire

n'être dans ces *exploits*

plus grande que celle

que tu as acquise

dans le jour d'-aujourd'hui.

Soleo sæpe ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnes nostrorum imperatorum, omnes exterarum gentium potentissimorumque populorum, omnes clarissimorum regum res gestas cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec dissimilitudine bellorum posse conferri; nec vero disjunctissimas terras citius cujusquam passibus potuisse peragrari, quam tuis, non dicam cursibus, sed victoriis lustratæ sunt.

Quæ quidem ego nisi tam magna esse fatear, ut ea vix cujusquam mens aut cogitatio capere possit, amens sim : sed tamen sunt alia majora. Nam bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahère ducibus, communicare cum multis, ne propriæ sint imperatorum. Et certe in armis mili-

Une vérité qui souvent occupe ma pensée, et que, dans les épanchements de l'amitié, je me plais à répéter chaque jour, c'est que tous les hauts faits de nos généraux, des nations étrangères, des peuples les plus puissants, des monarques les plus célèbres, ne peuvent être comparés aux vôtres, soit que l'on considère la grandeur des intérêts, le nombre des combats, la variété des pays, la célérité de l'exécution, ou la diversité des guerres ; c'est enfin que nul voyageur n'a jamais traversé avec plus de vitesse les régions séparées par les plus longs intervalles, que vous ne les avez parcourues à la tête de vos légions victorieuses.

Que de tels exploits aient le droit d'étonner l'imagination la plus hardie, la folie seule pourrait le méconnaître : toutefois il est des choses encore plus grandes. En effet, les succès militaires ont des détracteurs ; quelques hommes contestent aux généraux une portion de cette gloire : ils en font la part des soldats, afin qu'elle ne demeure pas entière aux chefs qui les commandent. Et soyons vrais

Soleo sæpe
ponere ante oculos,
usurpareque id libenter
crebris sermonibus,
omnes res gestas
nostrorum imperatorum,
omnes
gentium exterarum
populorumque potentissi-
omnes [morum,
regum clarissimorum
posse conferri
cum tuis
nec magnitudine
contentionum,
nec numero proeliorum,
nec varietate regionum,
nec celeritate conficiendi,
nec dissimilitudine
bellorum;
nec vero
terras disjunctissimas
potuisse peragrari
passibus cujusquam
citius
quam lustratæ sunt,
non dicam tuis cursibus,
sed victoriis.

Quæ quidem
nisi ego fatear
esse ita magna,
ut mens
aut cogitatio cujusquam
possit vix ea capere,
sim amens:
sed tamen alia
sunt majora.
Nam quidam solent
extenuare verbis
laudes bellicas,
easque detrahare ducibus,
communicare
cum multis,
ne sint
propriæ imperatorum.
Et certe in armis
virtus militum,

J'ai-coutume souvent
de mettre devant *mes* yeux,
et de rappeler cela volontiers
dans de fréquents entretiens,
toutes les actions accomplies
de nos généraux
toutes *celles*
des nations étrangères
et des peuples les plus puissants,
toutes celles
des rois les plus illustres
ne pouvoir être comparés
avec les tiennes
ni par la grandeur
des intérêts-opposés,
ni par le nombre des combats,
ni par la variété des contrées,
ni par la promptitude d'exécuter (de l'exé-
ni par la différence [cution),
des guerres;
et certes
les terres les plus distantes
n'avoir pu être traversées
par les pas de personne.
plus vite
qu'elles n'ont été parcourues,
je ne dirai pas par tes courses,
mais par *tes* victoires.

Lesquelles choses certes
si moi je n'avouais
être si grandes,
que l'esprit
ou la pensée de quelqu'un
peut à peine les concevoir,
je serais insensé:
mais cependant d'autres choses
sont plus grandes.
Car certains ont coutume
d'atténuer par *leurs* paroles
les louanges guerrières,
et de les ôter aux chefs,
et de *les* faire-partager,
avec beaucoup *d'hommes*,
de sorte qu'elles ne soient pas
propres aux généraux.
Et assurément dans les armes
la valeur des soldats,

tum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant. Maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat; et, quidquid est prospere gestum, id pæne omne ducit suum.

At vero hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulo ante adeptus, socium habes neminem : totum hoc, quantumcumque est, quod certe maximum est, totum est, inquam, tuum. Nihil sibi ex ista laude centurio, nihil præfectus, nihil cohors, nihil turma decerpit; quinetiam illa ipsa rerum humanarum domina, Fortuna, in istius se societatem gloriæ non offert; tibi concedit, tuam esse totam et propriam fatetur. Nunquam enim temeritas cum sapientia commiscetur, nec ad consilium casus admittitur.

III. Domuisti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes :

la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés, les flottes, les convois, contribuent beaucoup à la victoire. La fortune surtout en réclame la plus grande partie; et il n'est presque pas de succès qu'elle ne revendique comme son ouvrage.

Mais, César, la gloire qui vous est acquise en ce jour, nul autre ne la partage avec vous. Quelque grande qu'elle soit, et elle ne peut l'être davantage, elle est à vous, oui, tout entière à vous seul. Centurion, préfet, soldat, nul n'a droit de détacher un seul laurier d'une si belle couronne. La Fortune elle-même, cette maîtresse des choses humaines, n'ose rien y prétendre; elle vous la cède; elle confesse qu'elle vous est propre, qu'elle n'appartient qu'à vous. Jamais, en effet, la témérité ne s'allie avec la sagesse, et le hasard n'est pas admis aux conseils de la prudence.

III. Vous avez dompté des nations barbares, innombrables, répandues dans de vastes contrées, inépuisables en ressources; mais

opportunitas locorum
 auxilia sociorum,
 classes, commeatus,
 juvant multum :
 fortuna vero
 vindicat sibi
 quasi jure suo
 maximam partem,
 et, quidquid gestum est
 prospere,
 ducit suum
 pæne omne id.

At vero. C. Cæsar,
 habes neminem socium
 hujus gloriæ
 quam adeptus es
 paulo ante :
 hoc, quantumcumque est,
 quod certe est maximum,
 est totum,
 totum, inquam, tuum.
 Ex ista laude
 centurio decerpit sibi nihil,
 præfectus nihil,
 cohors nihil,
 turma nihil;
 quinetiam, Fortuna,
 illa domina ipsa
 rerum humanarum,
 non se offert in societatem
 istius gloriæ;
 concedit tibi,
 fatetur
 esse tuam et propriam
 totam.
 Nunquam enim temeritas
 commiscetur
 cum sapientia,
 nec casus admittitur
 ad consilium.

III. Domuisti gentes
 barbaras immanitate,
 innumerabiles
 multitudine,
 infinitas locis,
 abundantes
 omni genere copiarum :

l'opportunité des lieux,
 les secours des alliés,
 les flottes, les approvisionnements,
 aident beaucoup :
 de plus la fortune
 revendique pour soi
 comme d'un droit sien
 la plus grande part *du succès*,
 et, tout ce qui a été fait
 heureusement,
 elle estime sien
 presque tout cela.

Mais certes, C. César,
 tu n'as personne pour associé
 de cette gloire
 que tu as acquise
 un peu auparavant (tout à l'heure) :
 cela (cet honneur), quelque grand qu'il
 soit, [soit,
 qui certes est très-grand,
 est tout-entier,
 tout-entier, dis-je, tien.

De cette gloire
aucun centurion ne détache pour soi rien,
aucun préfet, rien,
aucune cohorte, rien,
aucun escadron, rien;
 bien plus, la Fortune,
 cette maîtresse elle-même
 des choses humaines,
 ne s'offre pas en partage
 de cette gloire;
 elle cède à toi,
 elle confesse *cette gloire*
 être tienne et propre à toi
 tout-entière.

Jamais en effet la témérité
 ne s'allie
 avec la sagesse,
 et *jamais* le hasard n'est admis
 auprès de la prudence.

III. Tu as dompté des nations
 barbares par la féroceité,
 innombrables
 par la multitude,
 infinies par les lieux,
 abondantes
 en toute sorte de ressources :

sed tamen ea vicisti, quæ et naturam et conditionem, ut vinci possent, habebant. Nulla est enim tanta vis, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique possit. Animum vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare, adversarium nobilitate, ingenio, virtute præstantem, non modo extollere jacentem, sed etiam amplificare ejus pristinam dignitatem : hæc qui faciat, non ego eum cum summis viris comparo, sed simillimum deo judico.

Itaque, C. Cæsar, bellicæ tuæ laudes celebrabuntur illæ quidem non solum nostris, sed pæne omnium gentium litteris atque linguis; neque ulla unquam ætas de tuis laudibus conticescet : sed tamen ejusmodi res, nescio quomodo, etiam quum leguntur, obstrepi clamore militum videntur et tubarum sono. At vero, quum aliquid clementer, mansuete, juste, moderate, sapienter factum, in iracundia præsertim, quæ est inimica consilio, et in victoria, quæ natura insolens et superba est, aut

enfin, ces nations que vous avez vaincues, ni la nature ni leur destinée ne les avaient faites invincibles. Il n'est point de force qui ne puisse être ébranlée et brisée par le fer et les efforts. Mais se vaincre soi-même, réprimer sa colère, modérer la victoire, tendre une main secourable à un adversaire distingué par la noblesse, par le talent, par la vertu, le relever, le placer même dans un plus haut rang, c'est faire plus qu'un héros, c'est s'égaliser à la divinité.

Sans doute, César, vos actions guerrières seront célébrées non-seulement dans nos fastes, mais dans les annales de presque toutes les nations : elles deviendront l'éternel entretien des générations futures. Cependant, lorsque nous lisons le récit des batailles et des victoires, il semble que nous soyons encore troublés par le cri des soldats et par le son des trompettes. Si, au contraire, nous lisons ou si nous entendons raconter une action de clémence, de douceur, de justice, de modération, de sagesse, surtout quand elle a été faite dans la colère, toujours ennemie de la raison, ou dans la vic-

sed tamen vicisti
ea, quæ habebant
et naturam et conditionem,
ut possent vinci.

Nulla enim vis est tanta,
quæ non possit debilitari
frangique

ferro ac viribus.

Vincere animum,
cohibere iracundiam,
temperare victoriam,
non modo

extollere jacentem

adversarium

præstantem nobilitate,

ingenio, virtute,

sed etiam amplificare

pristinam dignitatem ejus :

qui faciat hæc,

ego non comparo eum

cum summis viris,

sed judico simillimum deo.

Itaque, C. Cæsar,

tuæ laudes bellicæ

illæ quidem celebrabuntur

non solum nostris litteris

atque linguis,

sed pæne omnium gentium;

neque unquam

ulla ætas conticescet

de tuis laudibus :

sed tamen res ejusmodi,

nescio quomodo,

etiam quum leguntur,

videntur obstrepi

clamore militum

et sono tubarum.

At vero,

quum aut audimus

aut legimus

aliquid factum

clementer, mansuete,

juste, moderate, sapienter,

præsertim in iracundia,

quæ est inimica consilio,

et in victoria,

quæ est natura

mais pourtant tu as vaincu

des choses qui avaient

et une nature et une condition,

pour qu'elles pussent être vaincues.

Car aucune force n'est si-grande,

qui ne puisse être affaiblie

et être brisée

par le fer et par les forces *humaines*.

Vaincre *son* cœur,

réprimer *sa* colère,

modérer *sa* victoire,

non-seulement

relever gisant

un adversaire

distingué par *sa* noblesse,

par *son* génie, par *sa* vertu,

mais encore augmenter

l'ancienne dignité de lui :

celui qui peut faire ces *actes*;

moi je ne compare pas lui

avec les plus grands hommes,

mais je *le* juge très-semblable à un dieu

Aussi, C. César,

tes louanges guerrières

celles-là certes seront célébrées

non-seulement par nos écrits

et par *nos* langues (entretiens),

mais *par ceux* de presque toutes les nations;

et jamais

aucun âge ne se taira

sur tes louanges :

mais pourtant des faits de cette sorte,

je ne sais comment,

même lorsqu'ils sont lus,

semblent être troublés (couverts)

par le cri des soldats

et par le son des trompettes.

Mais vraiment,

lorsque ou nous entendons

ou nous lisons

quelque chose *avoir été* fait

avec clémence, avec-douceur;

avec-justice, avec-modération, avec sa-

surtout dans la colère,

[gesse,

qui est ennemie de la raison,

et dans la victoire,

qui est de *sa* nature

audimus aut legimus, quo studio incendimur, non modo in gestis rebus, sed etiam in fictis; ut eos sæpe, quos nunquam vidimus, diligamus! Te vero, quem præsentem intuemur, cujus mentem sensusque eos cernimus, ut, quidquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit, id esse salvum velis, quibus laudibus efferemus? quibus studiis prosequemur? qua benevolentia complectemur? Parietes, medius fidius, ut mihi videtur, hujus curiæ, tibi gratias agere gestiunt¹, quod brevi tempore futura sit illa auctoritas in his majorum suorum et suis sedibus.

IV. Equidem quum C. Marcelli, viri optimi, et commemorabili pietate præditi, lacrimas modo vobiscum viderem, omnium Marcellorum meum pectus memoria offudit. Quibus tu etiam mortuis, M. Marcello conservato, dignitatem suam reddidisti, nobilissimamque familiam, jam ad paucos redactam, pæne ab interitu vindicasti.

Hunc tu igitur diem tuis maximis et innumerabilibus gratu-

toire, naturellement insolente et cruelle, par quelle douce impulsion nous sentons-nous portés, même dans les récits fabuleux, à chérir des personnes que nous n'avons jamais vues! Mais vous, que nos regards contemplent, vous, dont nous voyons que les pensées et les désirs n'ont d'autre but que de conserver à la patrie ce que le malheur de la guerre ne lui a pas ravi, quelles acclamations vous prouveront notre reconnaissance? quels seront les transports de notre zèle? quel sera l'enthousiasme de notre amour? Ah! César! il me semble que, tressaillant eux-mêmes de joie, ces murs veulent prendre la parole, et vous rendre grâces de ce que bientôt ils verront ce vertueux citoyen remonter sur ces sièges que lui-même et ses ancêtres ont si dignement occupés.

IV. Pour moi, lorsque j'ai vu couler ici les larmes de C. Marcellus, ce parfait modèle de la tendresse fraternelle, le souvenir de tous ces grands hommes a pénétré mon âme. En conservant M. Marcellus, vous leur avez rendu, même après le trépas, tout l'éclat de leur antique splendeur; vous avez sauvé de la mort cette illustre famille, qui déjà ne vit plus que dans un petit nombre de rejetons.

C'est donc à juste titre que vous mettrez cette seule journée au-

insolens et superba,
 quo studio incendimur,
 non modo in rebus gestis,
 sed etiam fictis,
 ut sæpe diligamus
 eos quos nunquam vidimus!
 Te vero, quem intuemur
 præsentem,
 cujus cernimus mentem
 sensusque eos,
 ut, quidquid fortuna belli
 fecerit reliquum
 reipublicæ,
 velis id esse salvum,
 quibus laudibus efferemus?
 quibus studiis prosequi
 qua benevolentia [mur?
 complectemur?
 Parietes hujus curiæ,
 medius Fidius,
 ut videtur mihi,
 gestiunt agere gratias tibi,
 quod tempore brevi
 illa auctoritas
 futura sit in his sedibus
 suorum majorum et suis.

IV. Equidem
 quum modo vobiscum
 viderem lacrimas
 C. Marcelli, viri optimi,
 et præditi
 pietate memorabili,
 memoria
 omnium Marcellorum
 offudit meum pectus:
 quibus etiam mortuis,
 M. Marcello conservato,
 tu reddidisti
 suam dignitatem,
 vindicastique
 pæne ab interitu
 familiam nobilissimam,
 jam redactam ad paucos.

Tu igitur
 antepones jure hunc diem
 gratulationibus tuis
 maximis

insolente et superbe,
 de quel zèle sommes-nous enflammés,
 non-seulement pour des faits réels,
 mais encore pour des *faits* imaginés,
 au point que souvent nous chérissons
 ceux que jamais nous n'avons vus!
 Mais toi, que nous voyons
 présent,
 dont nous distinguons l'âme
 et les sentiments tels,
 que, tout ce que la fortune de la guerre
 a fait de reste (a laissé)
 à la république,
 tu veux cela être sauf,
 de quelles louanges *t'exalterons-nous*?
 de quels transports-de-zèle *t'accompagne-*
 de quel attachement [rons-nous?
t'entourerons-nous?
 Les murs de cette curie,
 que le dieu Fidius me *soit en aide* (certes),
 comme il semble à moi,
 brûlent de rendre grâces à toi,
 de ce que dans un temps court
 cette autorité, un homme de cette autorité)
 va être (s'asseoir) sur ces sièges
ceux de ses ancêtres et les siens.

IV. Certes
 lorsque naguère avec vous
 je voyais les larmes
 de C. Marcellus, homme très-bon,
 et doué
 d'une tendresse mémorable,
 le souvenir
 de tous les Marcellus
 a envahi mon cœur:
 auxquels même morts,
 M. Marcellus étant conservé,
 toi tu as rendu
 leur dignité,
 et tu as arraché
 presque à l'extinction
 une famille très-noble,
 déjà réduite à peu de *membres*.

Toi donc
 tu préféreras à bon droit ce jour-ci
 aux actions-de-grâce tiennes (décrétées en
qui furent très-grandes [ton honneur),

lationibus jure antepones. Hæc enim res unius est propria C. Cæsaris; ceteræ duce te gestæ, magnæ illæ quidem, sed tamen multo magnoque comitatu. Hujus autem rei tu idem et dux es et comes: quæ quidem tanta est, ut tropæis monumentisque tuis allatura finem sit ætas (nihil est enim opere aut manu factum, quod aliquando non conficiat et consumat vetustas), at hæc tua justitia et lenitas animi florescet quotidie magis, ita ut, quantum operibus tuis diuturnitas detrahet, tantum afferat laudibus.

Et ceteros quidem omnes victores bellorum civilium jam ante æquitate et misericordia viceras: hodierno vero die te ipsum vicisti¹. Vereor ut hoc, quod dicam, perinde intelligi auditu possit atque ipse cogitans sentio: ipsam victoriam vicisse videris, quum ea, quæ illa erat adepta, victis remisisti. Nam,

dessus de vos innombrables triomphes. Ce que vous venez de faire est l'ouvrage de vous seul. Nul doute que les victoires remportées sous vos ordres ne soient éclatantes; mais de nombreux guerriers ont secondé votre courage. Ici vous êtes à la fois et la tête qui commande, et le bras qui exécute. La durée de vos trophées et de vos monuments ne peut être éternelle; ouvrages des hommes, ils sont mortels comme eux; mais cette justice et cette bonté, dont vous donnez un si rare exemple, brilleront chaque jour d'un nouvel éclat, et ce que les années feront perdre à vos monuments, elles l'ajouteront à votre gloire.

Déjà vous avez surpassé en modération et en clémence tous ceux qui furent vainqueurs dans des guerres civiles: aujourd'hui vous vous êtes surpassé vous-même. Je crains de ne pouvoir exprimer ma pensée telle que je la conçois: vous me semblez avoir vaincu la victoire même, en remettant aux vaincus les droits qu'elle avait acquis sur eux. Par les lois de la victoire, nous eussions tous péri

et innumerabilibus.
 Hæc enim res est propria
 C. Cæsaris unius;
 ceteræ
 gestæ te duce,
 illæ quidem magnæ,
 sed tamen
 comitatu
 multo magnoque.
 Hujus autem rei
 tu idem
 es et dux et comes:
 quæ quidem est tanta,
 ut ætas
 allatura sit finem
 tuis tropæis
 monumentisque
 (est enim nihil
 factum opere aut manu,
 quod aliquando vetustas
 non conficiat et consumat),
 at hæc justitia
 et lenitas animi tua
 florescet quotidie magis,
 ita ut afferat laudibus
 tantum quantum
 diuturnitas
 detrahet tuis operibus.

Et quidem
 jam ante viceras
 æquitate et misericordia
 omnes ceteros victores
 bellorum civilium:
 die vero hodierno
 vicisti te ipsum.
 Vereor ut hoc
 quod dicam
 possit intelligi
 auditu
 perinde atque ego ipse
 sentio cogitans:
 videris vicisse
 victoriam ipsam,
 quum remisisti victis
 ea, quæ illa erat adepta.
 Nam quum omnes
 victi

et sans-nombre.
 Car cette action est propre
 à C. César seul;
 toutes-les-autres
 faites toi *étant* chef (sous ta conduite),
 celles-là certes *sont* grandes,
 mais cependant
elles ont été faites avec un entourage
 nombreux et grand.
 Mais de cette action
 toi le même (à la fois)
 tu es et le chef et le compagnon:
 laquelle certes est si-grande,
 que l'âge (le temps)
 apportera (mettra) fin
 à tes trophées
 et à *tes* monuments
 (car il *n'est* rien
 fait par le travail ou par la main,
 qu'à-la-fin la longue-durée
 ne détruise et *ne* consume),
 mais cette justice
 et *cette* douceur d'âme tienne
 fleurira chaque-jour d'avantage,
 tellement qu'elle apporte à *tes* louanges
 autant que
 la longueur-de-temps
 ôtera à tes ouvrages.

Et certes
 déjà auparavant tu avais vaincu
 en équité et en clémence
 tous les autres vainqueurs
 des guerres civiles:
 mais dans le jour d'-aujourd'hui
 tu as vaincu toi-même.
 Je crains que ceci *même*
 que je vais-dire
 ne puisse pas être compris
 à être entendu (par mes auditeurs)
 aussi-bien que moi-même
 je *le* sens en pensant (dans ma pensée):
 tu sembles avoir vaincu
 la victoire même,
 lorsque tu as remis aux vaincus
 les *avantages* qu'elle avait obtenus.
 Car lorsque tous
 vaincus

quum ipsius victoriæ conditione jure omnes victi occidissemus, clementiæ tuæ judicio conservati sumus. Recte igitur unus invictus es, a quo etiam ipsius victoriæ conditio visque devicta est.

V. Atque hoc C. Cæsaris judicium, Patres Conscripti, quam late pateat, attendite : omnes enim, qui ad illa arma fato sumus nescio quo reipublicæ misero funestoque compulsi, etsi aliqua culpa tenemur erroris humani, a scelere certe liberati sumus. Nam quum M. Marcellum, deprecantibus vobis, reipublicæ conservavit, memet mihi, et item reipublicæ, nullo deprecante, reliquos amplissimos viros et sibi ipsis et patriæ reddidit ; quorum et frequentiam et dignitatem hoc ipso in consessu videtis : non ille hostes induxit in curiam, sed judicavit a plerisque ignoratione potius et falso atque inani metu, quam cupiditate aut crudelitate, bellum esse susceptum.

justement ; l'arrêt de votre clémence nous a tous conservés. Ainsi donc, à vous seul appartient le titre d'invincible, puisque vous avez triomphé des droits et de la force de la victoire.

V. Et remarquez, Pères Conscrips, quelles sont les heureuses conséquences de ce jugement de César. Ceux de nous qu'un destin malheureux et funeste entraîna dans cette guerre, ont, sans contredit, à se reprocher une de ces erreurs qui sont inséparables de l'humanité ; mais du moins notre innocence est solennellement reconnue. En effet, lorsque César, touché de vos prières, a conservé Marcellus à la république ; lorsque sa bonté, prévenant toutes les sollicitations, m'a rendu à moi-même et à ma patrie, ainsi que tant d'autres citoyens illustres que vous voyez autour de vous, il n'a point placé dans le sénat les ennemis du nom romain ; il a jugé que la plupart avaient pris les armes par l'effet d'une erreur ou d'une crainte vaine et chimérique, plutôt que par aucun motif d'ambition ou de haine.

occidissemus jure.
 conditione victoriæ ipsius,
 conservati sumus
 judicio tuæ clementiæ.
 Unus igitur
 es recte invictus,
 a quo conditio
 visque etiam
 victoriæ ipsius
 devicta est.

V. Atque attendite,
 Patres Conscripti,
 quam late pateat
 hoc judicium C. Cæsaris :
 omnes enim,
 qui fato nescio quo
 misero funestoque
 reipublicæ
 compulsi sumus
 ad illa arma,
 etsi tenemur
 aliqua culpa
 erroris humani,
 certeliberati sumus scelere.
 Nam quum,
 vobis deprecantibus,
 conservavit reipublicæ
 M. Marcellum,
 nullo deprecante,
 reddidit memet mihi,
 et item reipublicæ,
 reliquos viros
 amplissimos
 et sibi ipsis et patriæ ;
 quorum videtis
 et frequentiam
 et dignitatem
 in hoc consessu ipso :
 ille non induxit
 hostes in curiam,
 sed judicavit
 bellum susceptum esse
 a plerisque
 potius ignoratione
 et metu falso atque inani,
 quam cupiditate
 aut crudelitate.

nous.eussions péri à bon droit
 par la condition de la victoire même,
 nous avons été conservés
 par le jugement de ta clémence.
 Seul donc
 tu es justement invincible,
 toi par qui la condition
 et la force aussi
 de la victoire même
 a été vaincue.

V. Et considérez,
 Pères Conscrits,
 combien loin s'étend
 ce jugement de C. César :
 en effet nous tous,
 qui par un destin je ne sais lequel
 misérable et funeste
 de la république
 avons été poussés
 à ces armes-là (à cette guerre),
 bien que nous soyons tenus (entachés)
 par quelque faute
 de l'erreur humaine,
 au moins nous avons été absous de crime.
 Car lorsque,
 vous le priant,
 il a conservé à la république
 M. Marcellus,
 lorsque, nul ne le priant,
 il a rendu moi-même à moi,
 et aussi à la république,
 lorsqu'il a rendu les autres hommes
 les plus honorables
 et à eux-mêmes et à la patrie ;
 desquels vous voyez
 et l'affluence
 et la dignité
 dans cette assemblée même :
 ce grand homme n'a pas introduit
 des ennemis dans la curie,
 mais il a jugé
 la guerre avoir été entreprise
 par la plupart
 plutôt par ignorance
 et par une crainte fausse et vaine,
 que par intérêt
 ou par cruauté.

Quo quidem in bello semper de pace agendum putavi, semperque dolui non modo pacem, sed orationem etiam civium pacem flagitantium repudiari¹. Neque enim ego illa, nec ulla unquam secutus sum arma civilia, semperque mea consilia pacis et togæ socia, non belli atque armorum fuerunt. Hominem sum secutus privato officio, non publico; tantumque apud me grati animi fidelis memoria valuit, ut nulla non modo cupiditate, sed ne spe quidem, prudens et sciens, tanquam ad interitum ruerem voluntarium.

Quod quidem meum consilium minime obscurum fuit. Nam et in hoc ordine, integra re, multa de pace dixi, et in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo sensi. Ex quo jam nemo erit tam injustus rerum existimator, qui dubitet quæ Cæsaris voluntas de bello fuerit, quum pacis auctores conservandos statim censuerit, ceteris fuerit iratior. Atque id minus mirum fortasse tum, quum esset incertus exitus et an-

Pour moi, dans le cours de nos dissensions, j'ai toujours pensé qu'il fallait s'occuper de la paix, et j'ai vu avec douleur qu'on la rejetât, qu'on refusât même d'écouter ceux qui la réclamaient avec instance. Mon bras ne s'est armé, ni dans cette guerre civile, ni dans aucune autre; et mes conseils, toujours amis de la paix et de la concorde, n'inspirèrent jamais la haine et les combats. J'ai suivi dans Pompée un ami, et non pas un chef: tel était sur mon cœur le pouvoir de la reconnaissance, que, sans intérêt et même sans espoir, je courais volontairement au précipice.

Je n'ai point dissimulé ma pensée: car, dans ce lieu même, avant qu'on eût pris les armes, j'ai parlé fortement pour la paix; et durant la guerre, au péril de mes jours, j'ai constamment tenu le même langage. On ne pourrait donc, sans injustice, douter de l'opinion de César sur la guerre, après qu'on l'a vu s'empresse de sauver les amis de la paix, et se montrer plus sévère envers les autres. Sa conduite pouvait sembler moins étonnante, lorsque l'événement était douteux et le succès incertain; mais, après la vic-

Quo quidem in bello
semper putavi
agendum de pace,
semperque dolui
non modo pacem,
sed orationem etiam
civium flagitantium pacem,
repudiari. [sum
Neque enim ego secutus
illa arma civilia
nec unquam ulla,
semperque mea consilia
fuerunt socia pacis et togæ,
non belli atque armorum.
Secutus sum hominem
officio privato,
non publico;
memoriaque fidelis
animi grati
valuit tantum apud me,
ut non modo
nulla cupiditate,
sed ne spe quidem,
prudens et sciens,
ruerem [lunarium.
tanquam ad interitum vo-

Quod quidem consilium
meum
fuit minime obscurum.
Nam et in hoc ordine,
re integra,
dixi multa de pace,
et in bello ipso
sensi etiam eadem
cum periculo mei capitis.
Ex quo jam nemo
erit existimator rerum
tam injustus,
qui dubitet, quæ fuerit
voluntas Cæsaris de bello,
quum censuerit statim
auctores pacis
conservandos,
fuerit iratior ceteris.
Atque id minus mirum
fortasse tum,
quum exitus esset incertus,

Et certes dans cette guerre
toujours j'ai pensé
 falloir (qu'il fallait) s'occuper de la paix,
et toujours j'ai gémi
non-seulement la paix,
mais le langage même
des citoyens qui demandaient la paix,
être rejetés.

Et en effet moi je n'ai pas suivi
ces armes civiles,
ni jamais aucunes autres,
et toujours mes conseils
ont été auxiliaires de la paix et de la toge,
non de la guerre et des armes.
J'ai suivi un homme
par un devoir privé,
non public;
et la mémoire fidèle
d'une âme reconnaissante
a eu-du-pouvoir tellement auprès de moi,
que non-seulement
sans aucune passion,
mais même sans espoir,
de-sang-froid et le sachant,
je courais
comme à une mort volontaire.

Et certes ce dessein
mien
a été très-peu obscur.
Car et dans cette compagnie,
l'affaire étant entière (avant les hostilités),
j'ai dit beaucoup de paroles sur la paix,
et dans la guerre même
j'ai pensé encore les mêmes choses
avec péril de (pour) ma tête.
Par quoi dès-lors personne
ne sera appréciateur des faits
si injuste,
qui doute, quelle a été
la volonté de César sur (à l'égard de) la
puisqu'il a été-d'-avis aussitôt [guerre,
les conseillers de la paix
devoir être conservés,
et qu'il a été plus irrité contre les autres.
Et cela était moins étonnant
peut-être alors,
lorsque l'issue était incertaine,

ceps fortuna belli : qui vero victor pacis auctores diligit, is profecto declarat se maluisse non dimicare quam vincere.

VI. Atque hujus quidem rei M. Marcello sum testis. Nostri enim sensus, ut in pace semper, sic tum etiam in bello congruebant. Quoties ego eum et quanto cum dolore vidi, quum insolentiam certorum hominum, tum etiam ipsius victoriæ ferocitatem extimescentem ! Quo gratior tua liberalitas, C. Cæsar, nobis, qui illa vidimus, debet esse. Non enim jam causæ sunt inter se, sed victoriæ comparandæ.

Vidimus tuam victoriam præliorum exitu terminatam ; gladium vagina vacuum in urbe non vidimus¹. Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoriæ ; ut dubitare debeat nemo quin multos, si fieri posset, C. Cæsar ab inferis excitaret, quoniam ex eadem acie conservat quos potest. Alterius vero partis, nihil amplius dicam quam, id quod omnes verebatur, nimis

toire, marquer un si vif intérêt à ceux qui voulaient la paix, c'est faire assez connaître qu'on aurait mieux aimé ne pas combattre que de vaincre.

VI. J'affirme que tels étaient aussi les principes de Marcellus. Dans la guerre et dans la paix, nous fûmes toujours unis de sentiments. Combien de fois l'ai-je vu frémir de l'insolence de certains hommes, et redouter les fureurs de la victoire elle-même ! Témoins de leurs menaces, César, nous en devons mieux sentir le prix de votre générosité ; car ce ne sont plus les causes, ce sont les victoires qu'il faut comparer ensemble.

La vôtre ne s'est pas étendue au delà du combat ; Rome n'a pas vu un seul glaive hors du fourreau. Les citoyens que nous avons perdus, c'est le fer des combattants, et non la colère du vainqueur, qui les a frappés ; et nul doute que César, s'il était possible, n'en rappelât un grand nombre à la vie, puisqu'il conserve de cette même armée tous ceux qu'il peut sauver. Quant à l'autre parti, je ne dirai que ce que nous craignons tous : la vengeance

et fortuna belli anceps :
 qui vero victor
 diligit auctores pacis,
 is profecto declarat
 se maluisse non dimicare,
 quam vincere.

VI. Atque quidem
 sum testis hujus rei
 M. Marcello.
 Nostri enim sensus,
 ut semper in pace,
 sic tum etiam
 congruebant in bello.
 Quoties
 et cum dolore quanto
 ego vidi eum
 extimescentem
 quum insolentiam
 certorum hominum,
 tum etiam ferocitatem
 victoriæ ipsius !
 Quo, C. Cæsar,
 tua liberalitas
 debet esse gratior nobis
 qui vidimus illa.
 Non enim jam causæ,
 sed victoriæ,
 comparandæ sunt inter se.

Vidimus
 tuam victoriam terminatam
 exitu præliorum ;
 non vidimus in urbe
 gladium vacuum vagina.
 Cives quos amisimus,
 vis Martis perculit eos,
 non ira victoriæ ;
 ut nemo debeat dubitare,
 quin, si posset fieri,
 C. Cæsar
 excitaret ab inferis
 multos,
 quoniam conservat
 ex eadem acie
 quos potest.
 Victoriam vero
 alterius partis,
 dicam nihil amplius,

et la fortune de la guerre douteuse :
 mais celui qui vainqueur
 chérit les conseillers de la paix,
 celui-là assurément déclare
 lui avoir (qu'il aurait) mieux-aimé ne point
 que de vaincre. [combattre,

VI. Et certes
 je suis témoin de cette chose
 pour M. Marcellus.
 Car nos sentiments,
 comme toujours dans la paix,
 ainsi alors aussi
 s'accordaient dans la guerre.
 Combien de fois
 et avec une douleur combien-grande
 je vis lui
 redoutant
 d'une-part l'orgueil
 de certains hommes
 d'autre-part aussi la cruauté
 de la victoire même !
 Par quoi, C. César,
 ta générosité
 doit être plus agréable à nous
 qui avons vu ces excès.
 Car ce ne sont plus les causes,
 mais les victoires,
 qui sont à-comparer entre elles.

Nous avons vu
 ta victoire terminée
 par la fin des combats ;
 nous n'avons pas vu dans la ville
 une épée vide (tirée) du fourreau.
 Les citoyens que nous avons perdus
 la violence de Mars frappa eux,
 non la colère de la victoire ;
 de sorte que personne ne doit douter,
 que, si cela pouvait se faire,
 C. César
 ne fit-sortir des enfers
 beaucoup de citoyens,
 puisqu'il conserve (sauve)
 de cette même armée
 ceux qu'il peut.
 Quant à la victoire
 de l'autre parti,
 je ne dirai rien de plus,

iracundam futuram fuisse victoriam. Quidam enim non modo armatis, sed interdum etiam otiosis minabantur; nec, quid quisque sensisset, sed ubi fuisset, cogitandum esse dicebant: ut mihi quidem videantur dii immortales, etiamsi pœnas a populo Romano ob aliquod delictum expetiverunt, qui civile bellum tantum et tam luctuosum excitaverunt, vel placati jam, vel satiati aliquando, omnem spem salutis ad clementiam victoris et sapientiam contulisse.

Quare gaude tuo isto tam excellenti bono, et fruire quum fortuna et gloria, tum etiam natura et moribus tuis: ex quo quidem maximus est fructus jucunditasque sapienti. Cetera quum tua recordabere, etsi persæpe virtuti, tamen plerumque felicitati tuæ congratulabere: de nobis, quos in republica tecum simul salvos esse voluisti, quoties cogitabis, toties de

aurait ensanglanté la victoire. On menaçait et ceux qui s'étaient armés, et ceux même qui étaient restés neutres; on disait qu'il fallait examiner, non ce que chacun avait pensé, mais en quels lieux il s'était trouvé. D'où je crois pouvoir conclure que, si les dieux ont voulu punir le peuple romain en suscitant une guerre civile si funeste et si désastreuse, ces dieux sont apaisés, ou qu'ils sont enfin rassasiés de nos malheurs, puisqu'ils ont remis le soin de notre salut à la sagesse et à la clémence du vainqueur.

Applaudissez-vous donc, César, d'un si précieux avantage; jouissez de votre bonheur, de votre gloire, et surtout de la bonté de votre caractère: il n'est pas pour le sage de récompense plus douce, ni de jouissance plus délicieuse. Quand vous vous rappellerez vos actions guerrières, vous aurez à vous féliciter souvent de votre valeur, mais plus souvent encore de votre heureuse fortune: toutes les fois que vous penserez à tant de citoyens qu'il vous a plu de conserver avec vous dans la république, ce souvenir vous retracera sans cesse vos

quam, id quod omnes
 verebatur,
 fuisse futuram
 nimis iracundam.
 Quidam enim
 minabantur
 non modo armatis,
 sed interdum etiam
 otiosis;
 et dicebant cogitandum esse
 non quid quisque sensisset,
 sed ubi fuisset:
 ut dii immortales,
 etiamsi expetiverunt poenas
 a populo Romano
 ob aliquod delictum,
 qui excitaverunt
 bellum civile
 tantum et tam luctuosum,
 videantur mihi quidem,
 vel jam placati,
 vel satiati aliquando,
 contulisse
 omnem spem salutis
 ad clementiam
 et sapientiam victoris.

Quare gaude
 isto bono tuo
 tam excellenti,
 et frui
 quum fortuna et gloria,
 tum etiam natura
 et tuis moribus:
 ex quo quidem est
 maximus fructus
 jucunditasque sapienti.
 Quum recordaberis
 cetera tua,
 etsi persæpe
 virtuti,
 tamen plerumque
 gratulaberis tuæ felicitati:
 quoties cogitabis
 de nobis, quos voluisti
 esse salvos simul tecum
 in republica,
 toties cogitabis

sinon que, ce que tous
 nous craignons,
 elle avoir dû être (elle aurait été)
 trop vindicative.
 Certains en effet
 menaçaient
 non-seulement ceux qui étaient armés,
 mais quelquefois aussi
 ceux qui restaient tranquilles;
 et ils disaient falloir (qu'il fallait) considé-
 rer non ce que chacun avait pensé,
 mais où il avait été:
 de sorte que les dieux immortels,
 bien qu'ils aient tiré châtement
 du peuple romain
 pour quelque crime,
 eux qui ont suscité
 une guerre civile
 si-grande et si déplorable,
 semblent à moi du moins,
 ou déjà apaisés,
 ou satisfaits enfin,
 avoir reporté
 tout espoir de salut
 vers la clémence
 et vers la sagesse du vainqueur.

Aussi réjouis-toi
 de cet avantage tien
 si rare,
 et jouis
 d'une-part de ta fortune et de ta gloire,
 d'autre-part encore de ton caractère
 et de tes mœurs:
 d'où certes est (d'où se tire)
 le plus grand fruit
 et le plus grand plaisir pour le sage.
 Lorsque tu te rappelleras
 tous-les-autres actes de-toi,
 bien que très-souvent
 tu doives te féliciter de ton courage,
 cependant la plupart-du-temps
 tu te féliciteras de ton bonheur:
 autant-de-fois-que tu penseras
 à nous, que tu as voulu
 être sains-et-saufs ensemble avec toi
 dans la république,
 autant-de fois tu penseras

maximis tuis beneficiis, toties de incredibili liberalitate, toties de singulari sapientia tua cogitabis : quæ non modo summa bona, sed nimirum audebo vel sola dicere. Tantus est enim splendor in laude vera, tanta in magnitudine animi et consilii dignitas, ut hæc a virtute donata, cetera a fortuna commodata esse videantur.

Noli igitur in conservandis bonis viris defatigari, non cupiditate præsertim aut pravitate aliquâ lapsis; sed opinione officii, stulta fortasse, certe non improba, et specie quadam reipublicæ. Non enim tua ulla culpa est, si te aliqui timebunt : contraque summa laus, quod plerique minime timendum fuisse senserunt.

VII. Nunc vero venio ad gravissimam querelam et atrocissimam suspicionem tuam, quæ non tibi ipsi magis quam quum omnibus civibus, tum maxime nobis qui a te conservati sumus, providenda est : quam etsi spero esse falsam, nunquam tamen verbis extenuabo. Tua enim cautio nostra cautio est :

inappréciables bienfaits, votre générosité incroyable, votre sagesse supérieure : ce sont là les plus grands biens, j'ose dire les seuls biens de l'homme. Tel est, en effet, l'éclat de la vraie gloire, telle est la majesté de la grandeur d'âme et de la noblesse des sentiments, qu'elles seules paraissent être un don de la vertu; le reste n'est qu'un prêt de la fortune.

Ainsi ne vous laissez pas de conserver des hommes vertueux, persuadé qu'ils ont failli, non pas entraînés par l'ambition ou par quelque autre passion coupable, mais séduits par une apparence de bien public, par une idée de devoir, mal entendue sans doute, mais qui du moins n'avait rien de criminel. Si quelques-uns ont conçu des craintes, la faute ne peut vous en être imputée : mais que le plus grand nombre, au contraire, ait pensé n'avoir rien à craindre de vous, c'est là votre plus grande gloire.

VII. Je passe maintenant à ces plaintes amères, à ces horribles soupçons qui doivent exciter vos sollicitudes et celles de tous les citoyens, de nous surtout qui vous devons la vie. Je les crois peu fondés, mais je me garderai de les affaiblir; car, en veillant à vos jours,

de tuis maximis beneficiis,
toties
de incredibili liberalitate,
toties
de tua singulari sapientia :
quæ bona audebo dicere
non modo summa,
sed nimirum vel sola.

Est enim
in vera laude
tantus splendor,
in magnitudine animi
et consilii
tanta dignitas,
ut hæc videantur
donata esse a virtute,
cetera commodata esse
a fortuna.

Noli igitur defatigari
in conservandis viris bonis,
præsertim lapsis
non aliqua eupiditate
aut pravitate,
sed opinione officii,
stulta fortasse,
certe non improba,
et quadam specie
reipublicæ.

Non enim est ulla culpa tua,
si aliqui te timuerunt :
contraque summa laus,
quod plerique senserunt
timendum fuisse minime.

VII. Nunc vero venio
ad tuam querelam
gravissimam
et suspicionem
atrocissimam,
quæ non providenda est
tibi ipsi magis, [bus,
quam quum omnibus civi-
tum maxime nobis :
quam etsi spero
esse falsam,
nunquam tamen
extenuabo verbis.
Cautio enim

à tes plus grands bienfaits,
autant-de-fois *tu penseras*
à *ton* incroyable générosité
autant-de-fois *tu penseras*
à ton incomparable sagesse :
lesquels biens j'oserai dire
non-seulement les plus grands,
mais certes même les seuls.

Il y a en effet
dans la véritable gloire
un si-grand éclat,
dans la grandeur de l'âme
et de la sagesse
une-si grande dignité,
que ces *biens* semblent
avoir été donnés par la vertu
et tous-les-autres avoir été prêtés
par la fortune.

Ne veuille donc pas te lasser
de conserver des hommes de-bien,
surtout qui ont failli
non par quelque animosité
ou par *quelque* perversité,
mais par une idée de devoir,
sotte peut-être,
du moins non perverse,
et par une certaine apparence
de bien-public.

Car *ce* n'est aucune faute tienne
si quelques-uns t'ont craint :
et au-contraire *c'est ton* plus grand éloge
de ce que la plupart ont senti
toi devoir être craint très-peu.

VII. Mais maintenant je viens
à ta plainte
très-grave
et à *ton* soupçon
très-terrible,
lequel n'est pas à-redouter
pour toi-même plus
que soit pour tous les citoyens,
soit surtout pour nous :
lequel *soupçon* bien que j'espère
lui être faux,
jamais cependant
je ne l'affaiblirai par *mes* paroles.
Car la vigilance

ut, si in alterutro peccandum sit, malim videri nimis timidus quam parum prudens. Sed quisnam est iste tam demens? De tuisne? tametsi qui magis sunt tui quam quibus tu salutem insperantibus reddidisti? An ex eo numero, qui una tecum fuerunt? Non est credibilis tantus in ullo furor, ut, quo duce omnia summa sit adeptus, hujus vitam non anteponat suæ. An, si tui nihil cogitant sceleris, cavendum est ne quid inimici? Qui? omnes enim qui fuerunt, aut sua pertinacia vitam amiserunt, aut tua misericordia retinuerunt : ut aut nulli supersint de inimicis, aut qui superfuerunt sint amicissimi.

Sed tamen, quum in animis hominum tantæ latebræ sint et tanti recessus, augeamus sane suspicionem tuam ; simul enim augebimus et diligentiam. Nam quis est omnium tam ignarus

vous assurerez les nôtres, et, s'il faut pécher par quelque excès, j'aime mieux être trop timide que de n'être pas assez prudent. Toutefois quel furieux voudrait... ? Un des vôtres ? Eh ! quels hommes ont mieux mérité ce nom, que ceux à qui vous avez rendu la vie qu'ils n'osaient espérer ? Serait-ce quelqu'un de ceux qui ont suivi vos drapeaux ? Un tel excès de démence n'est pas croyable. Pourraient-ils balancer à se sacrifier eux-mêmes pour un chef dont les bienfaits ont comblé tous leurs vœux ? Mais ne faut-il pas du moins vous prémunir contre vos ennemis ? Eh ! quels sont-ils ? Tous ceux qui le furent ont perdu la vie par leur opiniâtreté, ou l'ont conservée par votre clémence. Vos ennemis ne sont plus, ou, si quelques-uns ont survécu, ils sont devenus vos amis les plus fidèles.

Cependant, comme il y a dans le cœur humain tant de replis secrets et de détours cachés, redoublons vos soupçons ; par là nous redoublerons votre vigilance. Mais est-il un homme assez étranger

tua
est cautio
nostra :
ut, si peccandum sit
in alterutro ,
malim videri nimis timidus
quam parum prudens.
Sed quisnam est iste
tam demens ?
De tuisne ?
tametsi qui
sunt magis tui ,
quam quibus insperantibus
tu reddidisti salutem ?
An ex eo numero
qui fuerunt una tecum ?
Furor tantus ,
ut non anteponat suæ
vitam hujus ,
quo duce
adeptus sit omnia summa ,
non est credibilis in ullo.
Si tui
cogitant nihil sceleris ,
an cavendum est
ne inimici quid ?
Qui ?
omnes enim qui fuerunt ,
aut amiserunt vitam
sua pertinacia ,
aut retinuerunt
tua misericordia :
ut aut nulli de inimicis
supersint ,
aut qui superfuerunt
sint amicissimi.

Sed tamen ,
quum tantæ latebræ
et tanti recessus
sint in animis hominum ,
augeamus sane
tuam suspicionem ;
simul enim
augebimus diligentiam .
Nam quis est tam ignarus
omnium rerum ,
tam rudis

tienne (pour ta personne)
est la vigilance
nôtre (pour nos personnes) :
de sorte que, s'il fallait pécher
par l'un-ou-l'autre *excès* ,
j'aimerais-mieux paraître trop timide
que trop-peu prudent.
Mais quel est donc cet *homme*
si insensé ?
Est-ce *quelqu'un* des tiens ?
cependant quels *hommes*
sont plus tiens ,
que *ceux* auxquels ne-*l'*-espérant-pas
tu as rendu le salut ?
Est-ce *quelqu'un* de ce nombre (de ceux)
qui ont été ensemble avec toi ?
Une fureur si-grande ,
qu'il ne préfère pas à sa *propre vie*
la vie de celui ,
lequel *étant* chef (sous la conduite de qui)
il a obtenu tous les plus grands *avantages* ,
n'est pas croyable en qui-que-ce-soit.
Si les tiens
ne méditent rien de (aucun) crime ,
est-ce qu'il faut craindre
que *tes* ennemis *trament* quelque chose ?
Lesquels ?
car tous *ceux* qui l'ont été ,
ou ont perdu la vie
par leur opiniâtreté
ou l'ont gardée
par ta clémence :
de sorte que ou aucuns de *tes* ennemis
ne survivent ,
ou ceux qui ont survécu
sont *tes* plus dévoués-amis.

Mais cependant ,
puisque de si-grandes cachettes
et de si-grands replis
sont dans les cœurs des hommes ,
augmentons donc
ton soupçon ;
car en-même-temps
nous augmenterons *ta* vigilance.
Car qui est tellement ignorant
de toutes choses ,
tellement neuf

rerum, tam rudis in republica, tam nihil unquam nec de sua nec de communi salute cogitans, qui non intelligat tua salute contineri suam, et ex unius tua vitam pendere omnium? Equidem de te dies noctesque, ut debeo, cogitans, casus duntaxat humanos, et incertos eventus valetudinis, et naturæ communis fragilitatem extimesco; doleoque, quum respublica immortalis esse debeat, eam in unius mortalis anima consistere. Si vero ad humanos casus, incertosque eventus valetudinis, sceleris etiam accedat insidiarumque consensio, quem deum, si cupiat, opitulari posse reipublicæ credamus?

VIII. Omnia sunt excitanda tibi, C. Cæsar, uni, quæ jacere sentis, belli ipsius impetu, quod necesse fuit, perculsa atque prostrata : constituenda judicia, revocanda fides, comprimendæ libidines, propaganda soboles; omnia, quæ dilapsa jam defluerunt, severis legibus vincienda sunt. Non fuit re-

aux affaires, et qui réfléchisse assez peu sur son propre intérêt et sur celui de la patrie, pour ne pas comprendre que son existence est attachée à la vôtre, et que de la vie de César dépend la vie de tous les citoyens? Moi qui me fais un devoir de m'occuper de vous et le jour et la nuit, je ne redoute pour vous que les accidents de l'humanité, les dangers des maladies et la fragilité de notre nature; et je frémis quand je songe que de l'existence d'un seul mortel dépend le destin d'un empire fondé pour l'éternité. Si aux accidents humains et aux dangers des maladies venaient se joindre encore les crimes et les complots, quel dieu, quand il le voudrait, pourrait secourir la république?

VIII. César, c'est à vous seul qu'il appartient de relever toutes les ruines de la guerre, de rétablir les tribunaux, de rappeler la confiance, de réprimer la licence, de favoriser la population, enfin de réunir et lier ensemble par la vigueur des lois tout ce que nous voyons dissous et dispersé. Dans une guerre civile aussi acharnée, dans une

in republica,
tam cogitans nihil unquam
nec de sua salute,
nec de communi,
qui non intelligat
suam contineri tua salute,
et vitam omnium
pendere ex tua unius?

Equidem

cogitans de te, ut debeo,
noctes diesque,
extimesco duntaxat
casus humanos,
et eventus incertos
valetudinis,
et fragilitatem
naturæ communis;
doleoque, quum respublica
debeat esse immortalis,
eam consistere
in anima unius mortalis.

Si vero ad casus humanos
eventusque incertos
valetudinis
accedat etiam
consensio sceleris
insidiarumque,
quem deum credamus,
si cupiat,
posse

opitulari reipublicæ?

VIII. Tibi uni, C. Cæsar,
omnia excitanda sunt,
quæ sentis jacere,
perculsa atque prostrata
impetu belli ipsius,
quod fuit necesse:
judicia constituenda,
fides revocanda,
libidines comprimendæ,
soboles propaganda;
omnia, quæ dilapsa
jam fluxerunt,
vincienda sunt
legibus severis.

Non recusandum fuit
in tanto bello civili,

dans les affaires-publiques,
tellement *ne* songeant à rien jamais
ni sur son salut,
ni sur le *salut* commun,
qui ne comprenne
son *salut* être contenu dans ton salut.
et la vie de tous
dépendre de la tienne à *toi* seul?

Moi certes

pensant à toi, comme je *le* dois,
les nuits et les jours,
je redoute *pour toi* uniquement
les accidents humains,
et les éventualités incertaines
de la santé,
et la fragilité
de la nature commune à *tous*;
et je gémis, lorsque la république
doit être immortelle,
elle tenir (reposer)
sur le souffle (la vie) d'un-seul mortel

Mais si aux accidents humains
et aux éventualités incertaines
de la santé

se joignait encore
une ligue de crime
et d'embûches (de complots),
quel dieu croirions-nous;
si *même* il *le* désirait,
pouvoir

secourir la république?

VIII. Par toi seul, C. César,
toutes *ces* choses doivent être relevées,
que tu vois être-à-terre,
abattues et renversées
par le choc de la guerre même,
ce qui a été nécessaire:
jugements (tribunaux) à-rétablir,
crédit à-rappeler
désordres-des-mœurs à-réprimer,
population à-propager;
toutes les choses qui dispersées
déjà se sont évanouies
sont à-resserrer
par des lois sévères.

Il n'a pas été possible-d'empêcher
dans une si-grande guerre civile.

cusandum in tanto civili bello, tantoque animorum ardore et armorum, quin quassata respublica, quicumque belli eventus fuisset, multa perderet et ornamenta dignitatis et præsidia stabilitatis suæ; multaque uterque dux faceret armatus, quæ idem togatus fieri prohibuisset. Quæ quidem nunc tibi omnia belli vulnera curanda sunt, quibus præter te mederi nemo potest.

Itaque illam tuam præclarissimam et sapientissimam vocem invitatus audiui : *Satis te diu vel naturæ vixisse vel gloriæ*. Satis, si ita vis, naturæ fortasse; addo etiam, si placet, gloriæ : at, quod maximum est, patriæ certe parum. Quare omitte, quæso, istam doctorum hominum in contemnenda morte prudentiam; noli nostro periculo sapiens esse. Sæpe enim venit ad aures meas, te idem istud nimis crebro dicere, satis te tibi vixisse. Credo; sed tum id audirem, si tibi soli viveres, aut si tibi etiam soli

telle agitation des esprits., quel que dût être le succès, il était inévitable que la république ébranlée ne vît s'écrouler plusieurs des soutiens de sa gloire et de sa puissance, et que les deux chefs ne fissent, étant armés, ce qu'ils auraient empêché de faire dans un état de calme et de paix. Il faut aujourd'hui cicatriser les plaies de la guerre, et nul autre que vous ne peut les guérir.

Aussi vous ai-je entendu avec peine prononcer ces mots pleins de grandeur et de philosophie : « J'ai assez vécu, soit pour la nature, soit pour la gloire. » Oui, peut-être assez pour la nature; assez même, si vous le voulez, pour la gloire : mais la patrie, qui est avant tout, vous avez certes trop peu vécu pour elle. Laissez donc aux philosophes ce stoïque mépris de la mort; n'aspirez pas à une sagesse qui nous serait funeste. Vous répétez trop souvent que vous avez assez vécu pour vous. Moi-même j'applaudirais à cette parole, si vous

tantotque ardore
 animorum et armorum,
 quin respublica quassata,
 quicumque fuisset
 eventus belli,
 perderet multa
 et ornamenta dignitatis
 et præsidia suæ stabilitatis;
 et uterque dux
 faceret armatus
 multa quæ idem
 togatus
 prohibuisset fieri.
 Quæ quidem vulnera belli
 omnia nunc
 curanda sunt tibi,
 quibus nemo præter te
 potest mederi.

Itaque
 audiui invitus
 illam vocem tuam
 præclarissimam
 et sapientissimam :
 Te vixisse satis diu
 vel naturæ, vel gloriæ.
 Satis, si vis ita,
 naturæ fortasse ;
 addo etiam, si placet,
 gloriæ :
 at, quod est maximum,
 patriæ certe
 parum.

Quare omitte, quæso,
 istam prudentiam
 hominum doctorum
 in contemnenda morte :
 noli esse sapiens
 nostro periculo.
 Sæpe enim
 venit ad meas aures
 te dicere nimis crebro
 istud idem
 te vixisse satis tibi.
 Credo :
 sed audirem id tum,
 si viveres tibi soli,
 aut etiam

et dans une si-grande fureur
 des âmes et des armes,
 que la république ébranlée,
 quel qu'eût été
 l'événement de la guerre,
 ne perdît beaucoup
 et d'ornements de sa dignité
 et d'appuis de sa stabilité ;
 et que l'un-et-l'autre chef
 ne fît armé
 beaucoup de choses que ce même chef
 portant-la-toge
 eût empêché être faites.
 Et certes ces plaies de la guerre
 toutes maintenant
 doivent être soignées par toi,
 auxquelles nul excepté toi
 ne peut remédier.

Aussi
 ai-je entendu malgré-moi
 cette parole de-toi
 très-noble
 et très-sage :
 Toi avoir vécu assez longtemps
 ou pour la nature, ou pour la gloire.
 Tu as vécu assez, si tu le veux ainsi,
 pour la nature peut-être ;
 j'ajoute même, si cela te plaît,
 pour la gloire :
 mais, ce qui est le plus important,
 pour la patrie du moins
 tu as vécu trop-peu.
 C'est pourquoi laisse-de-côté, je t'en prie,
 cette sagesse
 des hommes savants (des philosophes)
 à mépriser la mort :
 ne veux pas être sage
 à notre péril (à nos dépens).
 Car souvent
 il vient à mes oreilles
 toi dire trop fréquemment
 cette même parole
 toi avoir vécu assez pour toi.
 Je le crois :
 mais j'entendrais cette parole alors,
 si tu vivais pour toi seul,
 ou encore

natus esses : nunc, quum omnium salutem civium cunctamque rempublicam res tuæ gestæ complexæ sint, tantum abes a perfectione maximorum operum, ut fundamenta quæ cogitas nondum jeceris. Hic tu modum vitæ tuæ non salute reipublicæ, sed æquitate animi defines? Quid, si istud ne gloriæ quidem tuæ satis est? Cujus te esse avidissimum, quamvis sis sapiens, non negabis.

Parumne igitur, inquires, magnam gloriam relinquemus? Imo vero aliis, quamvis multis, satis; tibi uni parum. Quidquid enim est, quamvis amplum sit, id certe parum est, tum quum est aliquid amplius. Quod si rerum tuarum immortalium, C. Cæsar, hic exitus futurus fuit, ut, devictis adversariis, rempublicam in eo statu relinqueres, in quo nunc est, vide, quæso; ne tua divina virtus admirationis plus sit habitura quam gloriæ: siquidem gloria est illustris ac pervagata multorum et magno-

viviez, si vous étiez né pour vous seul. Aujourd'hui vos exploits ont remis en vos mains le salut de tous les citoyens et la république entière; et loin d'avoir achevé le grand édifice du bonheur public, vous n'en avez pas encore assuré les fondements. Et c'est en ce moment que vous mesurerez la durée de vos jours, non sur le besoin de l'État, mais sur la modération de votre âme! Que dis-je? avez-vous même assez vécu pour la gloire? tout philosophe que vous êtes, vous ne nierez pas que vous ne l'aimiez avec passion.

Eh bien! direz-vous, laisserai-je peu de gloire après moi? Beaucoup, César, et même assez pour plusieurs autres ensemble, mais trop peu pour vous seul. Quelque grande que soit la carrière qu'on a parcourue, c'est peu de chose, s'il reste encore un plus long espace à parcourir. Si, vous bornant à triompher de vos adversaires, vous laissez la république dans l'état où elle est; si telle doit être l'unique fin de tant d'actions immortelles, prenez garde que votre héroïque valeur n'ait plutôt excité l'admiration que mérité la gloire; car enfin la gloire est une renommée éclatante et sans bornes, ac-

si natus esses tibi soli :
 nunc,
 quum tuæ res gestæ
 complexæ sint
 salutem omnium civium
 cunctamque rempublicam,
 abes tantum
 a perfectione
 maximorum operum,
 ut nondum jeceris
 fundamenta quæ cogitas.

Hic
 tu defines
 modum tuæ vitæ
 non salute reipublicæ,
 sed æquitate animi?
 Quid, si istud
 ne est quidem satis
 tuæ gloriæ?
 cujus non negabis
 te esse avidissimum,
 quamvis sis sapiens.

Relinquemusne igitur,
 inquires,
 gloriam parum magnam?
 Imo vero satis aliis,
 quamvis multis;
 tibi uni parum.
 Id enim, quidquid est,
 quamvis sit amplum,
 est certe parum,
 tum quum est aliquid
 amplius.

Quod si, C. Cæsar, exitus
 tuarum rerum immorta-
 futurus fuit hic, [lium
 ut, adversariis devictis,
 relinqueres rempublicam
 in eo statu,
 in quo est nunc,
 vide, quæso,
 ne tua divina virtus
 habitura sit
 plus admirationis
 quam gloriæ :
 siquidem gloria
 est fama illustris

si tu étais né pour toi seul :
 maintenant (mais),
 quand tes actions accomplies (tes exploits)
 ont embrassé (remis dans tes mains)
 le salut de tous les citoyens
 et toute la république,
 tu es-éloigné tellement
 de l'achèvement
 de *tes* plus grands ouvrages,
 que tu n'as pas encore jeté
 les fondements que tu médites.
 Alors (puisque'il en est ainsi)
 toi borneras-tu (veux-tu borner)
 la mesure de ta vie
 non par le salut de la république,
 mais par la modération de *ton* âme?
 Et que *dire*, si cela
 n'est même pas assez
 pour ta gloire?
 de laquelle tu ne nieras pas
 toi être très-avide,
 bien que tu sois sage.

Laisserons-nous donc,
 diras-tu,
 une gloire trop-peu grande?
 Oui *elle* serait assez grande pour d'autres,
 même nombreux;
 pour toi seul *elle l'est* trop-peu.
 Car cette *gloire*, quelle qu'elle soit,
 quoiqu'elle soit considérable,
 est certainement trop-peu-de-chose,
 alors qu'il y a quelque chose
 de plus considérable.
 Que si, C. César, la fin
 de tes actes immortels
 a dû être telle,
 que, *tes* adversaires vaincus,
 tu laissasses la république
 dans cet état,
 dans lequel elle est maintenant,
 prends-garde, je *t'en* prie,
 que ta divine vertu
 ne doive avoir (obtenir)
 plus d'admiration
 que de gloire :
 puisque la gloire
 est la renommée illustre

rum, vel in suos cives, vel in patriam, vel in omne genus hominum, fama meritorum.

IX. Hæc igitur tibi reliqua pars est; hic restat actus; in hoc elaborandum est, ut rempublicam constituas, eaque tu imprimis cum summa tranquillitate et otio perfruare : tum te, si voles, quum et patriæ quod debes solveris, et naturam ipsam expleveris satietate vivendi, satis diu vixisse dicito. Quid est enim omnino hoc ipsum diu, in quo est aliquid extremum? quod quum venit, omnis voluptas præterita pro nihilo est, quia postea nulla futura est. Quanquam iste tuus animus nunquam his angustiis, quas natura nobis ad vivendum dedit, contentus fuit, semperque immortalitatis amore flagravit. Nec vero hæc tua vita dicenda est, quæ corpore et spiritu continetur. Illa, inquam, illa vita est tua, quæ vigebit memoria sæculorum omnium, quam posteritas alet, quam ipsa

quise par de grands et de nombreux services rendus aux siens, à sa patrie, à l'humanité entière.

IX. Ce qui vous reste à faire, c'est de donner à la république une constitution durable, et de jouir vous-même du calme et du repos que vous lui aurez assurés : voilà ce qui doit couronner vos travaux, et quel doit être le terme de vos efforts. Alors, quitte envers la patrie et rassasié d'années, dites, si vous voulez, que vous avez assez longtemps vécu. Assez longtemps! pouvons-nous parler ainsi d'une durée si courte, et dont le terme anéantit tous les plaisirs passés, puisqu'ils sont alors finis sans retour? Mais quoi! votre grande âme se resserra-t-elle jamais dans ces bornes étroites que la nature a marquées à la vie de l'homme? Non, elle brûla toujours du désir de l'immortalité. Pour César, la vie n'est pas cet instant fugitif pendant lequel l'âme est unie au corps; la vie, pour César, est cette existence qui se perpétuera par le souvenir de tous les siècles, qui se prolongera dans les âges les plus reculés, et qui

et pervagata
meritorum multorum
et magnorum
vel in suos cives,
vel in patriam,
vel in omne genus
hominum.

IX. Hæc pars igitur
est reliqua tibi ;
hic actus restat ;
elaborandum est in hoc ,
ut constituas rempublicam ,
tuque imprimis perfruare
ea composita
cum summa tranquillitate
et otio :
quum et solveris patriæ
quod debes ,
et expleveris naturam ipsam
satietate vivendi ,
dicite tum , si voles ,
te vixisse satis diu .
Quid enim est omnino
hoc diu ipsum ,
in quo est
aliquid extremum ?
quod quum venit ,
omnis voluptas præterita
est pro nihilo ,
quia postea nulla futura est .
Quamquam iste animus tuus
nunquam fuit contentus
his angustiis
quas natura dedit nobis
ad vivendum ,
semperque flagravit
amore immortalitatis .
Nec vero hæc vita
dicenda est tua ,
quæ continetur
corpore et spiritu .
Illa vita , illa , inquam
est tua , quæ vigebit
memoria
omnium sæculorum ,
quam posteritas alet ,
quam æternitas ipsa

et répandue
de services nombreux
et grands
ou envers ses concitoyens
ou envers la patrie ,
ou envers toute la race
des hommes .

IX. Cette part donc
est restant à toi ;
cet acte *te* reste à jouer ;
il *te* faut travailler à ceci ,
que tu constitues la république ,
et que toi surtout jouisses-pleinement
d'elle réglée
avec la plus grande tranquillité
et avec le plus grand repos :
lorsque et tu auras payé à la patrie
ce que tu *lui* dois ,
et tu auras satisfait la nature même
par la satiété de vivre ,
dis alors , si tu veux ,
toi avoir vécu assez longtemps .
Car qu'est-ce en-tout-cas
que ce longtemps même
dans lequel est
quelque chose de final (une fin) ?
laquelle *fin* lorsqu'elle vient ,
tout plaisir passé
est *tenu* pour rien ,
parce que désormais aucun *autre* ne sera .
Du reste cette âme tienne
jamais ne fut contente
de ces bornes-étroites
que la nature a données à nous
pour vivre ,
et toujours elle brûla
de l'amour de l'immortalité .
Et vraiment cette vie-ci
ne doit pas être dite tienne ,
qui est renfermée (consiste)
dans un corps et dans un souffle .
Cette vie-là , celle-là , dis-je ,
est tienne , qui sera-florissante
dans la mémoire
de tous les siècles ,
que la postérité entretiendra ,
que l'éternité même

æternitas semper tuebitur. Huic tu inservias, huic te ostentes oportet : quæ quidem, quæ miretur, jampridem multa habet; nunc etiam, quæ laudet, expectat.

Obstupescant posteri certe imperia, provincias, Rhenum, Oceanum, Nilum, pugnas innumerabiles, incredibiles victorias, monumenta, munera, triumphos audientes et legentes tuos. Sed, nisi hæc urbs stabilita tuis consiliis et institutis erit, vagabitur modo nomen tuum longe atque late, sedem quidem stabilem et domicilium certum non habebit. Erit inter eos etiam, qui nascentur, sicut inter nos fuit, magna dissensio, quum alii laudibus ad cælum res tuas gestas efferent, alii fortasse aliquid requirent, idque vel maximum, nisi belli civilis incendium salute patriæ restinxeris; ut illud fati fuisse videatur, hoc consilii.

Servi igitur iis etiam iudicibus, qui multis post sæculis de

n'aura d'autres limites que l'éternité même. C'est pour cet avenir qu'il faut travailler ; c'est à lui qu'il faut montrer votre gloire. Dès longtemps vous avez assez fait pour qu'il admire ; il attend aujourd'hui que vous le forciez à louer vos bienfaits.

Certes, vos commandements, vos provinces, le Rhin, l'Océan, le Nil, domptés par vos armes, vos combats sans nombre, vos incroyables victoires, la magnificence de vos monuments, de vos fêtes et de vos triomphes, étonneront la postérité. Mais, si Rome n'est pas affermie par la sagesse de vos lois et de vos institutions, votre nom errant, pour ainsi dire, dans toutes les parties du monde, n'aura jamais une demeure fixe, un domicile assuré. Ceux qui vivront après nous seront partagés comme nous l'avons été : les uns élèveront vos exploits jusqu'aux cieux ; les autres regretteront de n'y pas voir la chose la plus essentielle peut-être, si, en sauvant la patrie, vous n'éteignez l'incendie de la guerre civile ; et ils diront que le reste a pu être l'ouvrage du destin, tandis que cette gloire n'aurait appartenu qu'à vous.

Travaillez donc pour ces juges qui, dans la suite des âges,

tuebitur semper.

Huic oportet

tu inservias,

huic te ostentes :

quæ quidem habet

jampridem

multa quæ miretur ;

nunc etiam expectat

quæ laudet.

Certe posteri

obstupescant

audientes et legentes

imperia, provincias,

Rhenum ,

Oceanum , Nilum,

pugnas innumerabiles,

incredibiles victorias,

monumenta, munera,

tuos triumphos.

Sed, nisi hæc urbs

stabilita erit

tuis consiliis et institutis,

tuum nomen

vagabitur modo

longe atque late,

non habebit quidem

sedem stabilem

et domicilium certum.

Magna dissensio erit

inter eos etiam

qui nascentur,

sicut fuit inter nos,

quum alii efferent laudibus

ad cælum

tuas res gestas,

alii fortasse

requirunt aliquid,

idque vel maximum,

nisi restinxeris

incendium belli civilis

salute patriæ ;

ut illud videatur

fuisse fati,

hoc consilii.

Servi igitur

iis judiciis etiam,

qui multis sæculis post

garantira toujours.

C'est à cette vie qu'il faut

que toi tu t'attaches,

c'est à cette vie qu'il faut que tu te montres :

et certes elle a

déjà-depuis-longtemps

bien des *actes* qu'elle puisse admirer ;

maintenant encore elle attend

des actes qu'elle puisse louer.

Sans doute nos descendants

resteront-stupéfaits

en entendant *citer* et *en* lisant

tes commandements, *tes* provinces,

le Rhin,

l'Océan, le Nil,

tes combats innombrables,

tes incroyables victoires

tes monuments, *tes* fêtes,

tes triumphes.

Mais, si cette ville

n'a pas été affermie,

par *tes* mesures et *tes* règlements,

ton nom

errera seulement

au loin et au large,

il n'aura pas certes

une demeure stable

et un domicile assuré.

Un grand dissentiment sera

entre ceux aussi

qui naîtront,

comme il a été entre nous,

alors que les uns élèveront par des louan-

jusqu'au ciel

[ges

tes actions accomplies,

et que d'autres peut-être

regretteront quelque chose

et cette chose même très-grande,

si tu n'as pas éteint

l'incendie de la guerre civile

par le salut de la patrie ;

de sorte que cela (cette guerre) semble

avoir été *l'œuvre* du destin,

et ceci (ce salut) *l'œuvre* de ta sagesse.

Aie-donc-égard

à ces juges aussi,

qui bien des siècles après

te judicabunt, et quidem haud scio an incorruptius quam nos : nam et sine amore, et sine cupiditate, et rursus sine odio, et sine invidia judicabunt. Id autem etiamsi tunc ad te, ut quidam falso putant, non pertinebit, nunc certe pertinet, esse te talem, ut tuas laudes obscuratura nulla unquam sit oblivio.

X. Diversæ voluntates civium fuerunt, distractæque sententiæ. Non enim consiliis solum et studiis, sed armis etiam et castris dissidebamus. Erat autem obscuritas quædam, erat certamen inter clarissimos duces : multi dubitabant quid optimum esset ; multi, quid sibi expediret ; multi, quid deceret ; nonnulli etiam, quid liceret. Perfuncta respublica est hoc misero fatalique bello : vicit is, qui non fortuna inflammaret odium suum, sed bonitate leniret, nec qui omnes, quibus iratus esset, eosdem etiam exilio aut morte dignos judicaret.

prononceront sur vous avec plus d'équité que nous ne le pouvons faire, parce que l'amour et la faveur, la haine et la jalousie n'influeront nullement sur leurs suffrages. Dussiez-vous même alors, ainsi que le prétendent certains sophistes, être insensible à tout ce qu'on dira de vous, au moins il vous importe aujourd'hui de mériter une gloire que le temps n'obscurcira jamais.

X. Les citoyens ont été divisés de volontés et de sentiments ; et ce n'a pas été seulement une lutte d'opinions et de passions opposées. On s'est armé ; on s'est rangé sous des étendards ennemis. Un voile épais cachait la vérité ; des chefs illustres se combattaient ; et, dans ce désordre extrême, justice, intérêt, devoir, droits même, tout était obscur et incertain. La république est délivrée de cette horrible guerre : la victoire est demeurée à celui dont la colère, loin d'être enflammée par le succès, devait être fléchie par la clémence, et qui n'a pas jugé dignes de l'exil ou de la mort ceux qui

judicabunt de te,
et quidem haud scio
an incorruptius
quam nos :

nam judicabunt
et sine amore,
et sine cupiditate,
et rursus sine odio
et sine invidia.

Etiam si autem id
non pertinebit ad te tunc ,
ut quidam putant falso ,
nunc certe pertinet ,
te esse talem ,
ut nulla oblivio unquam
obscuratura sit tuas laudes.

X. Voluntates civium
fuerunt diversæ,
sententiæque distractæ.
Dissidebamus enim
non solum consiliis
et studiis,
sed etiam armis et castris.
Quædam autem obscuritas
erat ,
certamen erat
inter duces clarissimos :
multi dubitabant
quid esset optimum ;
multi ,
quid sibi expediret ;
multi ,
quid deceret ;
nonnulli etiam ,
quid liceret.

Respublica
perfuncta est hoc bello
misero fatallique :
is vicit,
qui non inflammaret
suum odium fortuna ,
sed leniret bonitate ,
nec qui judicaret dignos
etiam exilio
aut morte
omnes eosdem
quibus esset iratus.

porteront-un-jugement sur toi ,
et même je ne sais pas
s'ils ne jugeront pas plus équitablement
que nous :

car ils jugeront
et sans amour,
et sans intérêt,
et d'autre-part sans haine
et sans envie.

Or même si ce *jugement*
ne doit pas intéresser toi alors ,
comme certains *le* pensent fausement ,
maintenant du moins *ceci t'intéresse* ,
toi être (que tu sois) tel ,
qu'aucun oubli jamais
ne doive obscurcir tes louanges.

X. Les volontés des citoyens
ont été diverses ,
et *leurs* opinions divisées.
En effet nous étions-désunis
non-seulement de desseins
et d'affections,
mais encore d'armes et de camps.
D'ailleurs une certaine obscurité
existait,
une rivalité existait
entre *deux* chefs très-illustres :
plusieurs doutaient
quoi (quel parti) était le meilleur ;
plusieurs *doutaient*
quoi (quel parti) leur était-utile ;
plusieurs *doutaient*
quoi (quel parti) convenait ;
quelques-uns aussi *doutaient*
quoi était-permis.

La république
est sortie de cette guerre
malheureuse et fatale :
celui-là a vaincu ,
qui ne devait pas enflammer
sa haine par la fortune ,
mais *qui* devait *l'*adoucir par sa bonté ;
et qui ne devait pas juger dignes
aussi de l'exil
ou de la mort
tous *ces mêmes citoyens*
contre lesquels il était irrité.

Arma ab aliis posita, ab aliis erepta sunt. Ingratus est injustusque civis, qui, armorum periculo liberatus, animum tamen retinet armatum : ut etiam ille sit melior, qui in acie cecidit, qui in causa animam profudit. Quæ enim pertinacia quibusdam, eadem aliis constantia videri potest.

Sed jam omnis fracta dissensio est armis, et exstincta æquitate victoris : restat ut omnes unum velint, qui modo habent aliquid non solum sapientiæ, sed etiam sanitatis. Nisi te, C. Cæsar, salvo, et in ista sententia, qua quum antea, tum hodie vel maxime usus es, manente, salvi esse non possumus. Quare omnes te, qui hæc salva esse volumus, et hortamur et obsecramus ut vitæ, ut saluti tuæ consulas : omnesque tibi (ut pro aliis etiam loquar quod de me ipse sentio), quoniam subesse aliquid putas quod cavendum sit, non modo excubias et custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus et corporum pollicemur.

l'avaient irrité. Les uns ont déposé les armes, les autres ont été désarmés par la force. Garder un cœur armé lorsqu'on n'a plus rien à craindre des armes, c'est joindre l'injustice à l'ingratitude. Celui qui a péri sur le champ de bataille en se sacrifiant pour sa cause est bien plus digne d'excuse ; car ce que les uns nomment opiniâtreté, d'autres l'appellent constance.

Enfin, les armes ont étouffé les dissensions, et la modération du vainqueur les a toutes anéanties. Il est désormais nécessaire que tous les hommes raisonnables n'aient qu'une seule volonté. César, point de salut pour nous si vous ne vivez, et si vous ne persistez dans les sentiments dont vous avez donné tant de fois, et surtout aujourd'hui, des preuves si éclatantes. Tous ceux qui veulent le salut de l'Etat vous pressent donc et vous conjurent de prendre soin de vos jours ; et, puisque vous croyez avoir quelque péril à craindre, nous vous offrons tous, car c'est au nom de tous que je prends cet engagement, nous vous offrons de veiller autour de votre personne, de vous faire un rempart de nos corps, et de nous jeter au-devant des coups qu'on voudrait vous porter.

Arma posita sunt ab aliis,
erepta ab aliis.

Est ingratus injustusque
civis qui, liberatus
periculo armorum,
retinet tamen

animum armatum :
ut etiam ille sit melior,
qui cecidit in acie,
qui profudit animam
in causa.

Quæ enim pertinacia
quibusdam,
eadem potest videri
constantia aliis.

Sed jam omnis dissensio
fracta est armis,
et exstincta
æquitate victoris :
restat

ut omnes velint unum ,
qui modo habent aliquid
non solum sapientiæ ,
sed etiam sanitatis.

Non possumus esse salvi,
nisi te, C. Cæsar, salvo,
et manente in ista sententia,
qua usus es quum antea,
tum hodie vel maxime.

Quare omnes,
qui volumus hæc esse salva,
et te hortamur,
et obsecramus,
ut consulas tuæ vitæ,
ut saluti :

omnesque
(ut loquar etiam pro aliis
quod ipse sentio de me),
quoniam putas
aliquid subesse,
quod cavendum sit,
pollicemur tibi
non modo excubias
et custodias,
sed etiam oppositus
nostrorum laterum
et corporum.

Les armes ont été déposées par les uns ,
arrachées aux autres.

Il est ingrat et injuste
le citoyen qui, délivré
du péril des armes,
garde cependant

un cœur armé :
au point que même celui-là est meilleur,
qui est tombé dans la bataille,
qui a prodigué sa vie
dans son parti (en défendant son parti).

Car ce qui est opiniâtré
dans quelques-uns,
ce même *sentiment* peut paraître
constance dans les autres.

Mais déjà toute dissension
a été brisée par les armes ,
et éteinte

par l'équité du vainqueur :
il reste

que tous veuillent une-seule chose ,
ceux qui seulement ont quelque-peu
non-seulement de sagesse ,
mais encore de bon-sens.

Nous ne pouvons être sauvés,
sinon toi, C. César, étant sauvé,
et persistant dans ce sentiment
dont tu as usé et auparavant,
et aujourd'hui même surtout.

C'est pourquoi nous tous ,
qui voulons ces *biens* être conservés,
et nous t'exhortons,
et nous te conjurons,
que tu veilles à ta vie,
que tu veilles à ton salut
et tous

(pour que j'exprime aussi pour d'autres
ce que moi-même je pense de moi),
puisque tu crois
quelque chose (danger) être-caché,
lequel doit être paré,
nous promettons à toi
non-seulement des veilles
et des gardes,
mais encore les remparts
de nos flancs
et de nos corps.

XI. Sed, unde est orsa, in eodem terminetur oratio. Maximas tibi omnes gratias agimus, C. Cæsar; majores etiam habemus. Nam omnes idem sentiunt, quod ex omnium precibus et lacrimis sentire potuisti. Sed, quia non est stantibus omnibus necesse dicere, a me certe dici volunt: cui necesse est quodam modo, quod volunt, et quod fieri decet, et quod, M. Marcello a te huic ordini populoque Romano et reipublicæ reddito, præcipue id a me fieri debere intelligo. Nam lætari omnes, non ut de unius solum, sed ut de communi omnium salute, sentio. Quod autem summæ benevolentiae est, quæ mea erga illum omnibus semper nota fuit, ut vix C. Marcello, optimo et amantissimo fratri, præter eum quidem cederem nemini, quum id sollicitudine, cura, labore tandiu præstiterim, quan-

XI. Mais je reviens au premier objet de ce discours. César, nous vous présentons les hommages de la plus vive reconnaissance; les paroles me manquent pour exprimer combien nos cœurs sont pénétrés. Tous les sénateurs ont les mêmes sentiments que moi, et vous avez pu en juger par leurs prières et par leurs larmes. Mais comme il n'est pas nécessaire que tous prennent la parole, ils veulent que je sois leur interprète auprès de vous. Leur volonté m'en fait une loi; et lorsque Marcellus est rendu au sénat, au peuple romain et à la république, je sens que c'est à moi surtout de remplir ce devoir. En effet, les autres voient dans cette faveur un bienfait qui s'étend sur tous les citoyens; mais l'amitié qu'on m'a toujours connue pour lui, et qui le cède à peine à celle de C. Marcellus, le plus tendre et le plus sensible des frères, me rend ce bienfait plus précieux encore. Après que je l'ai prouvée par les inquiétudes, les

XI. Sed oratio
 terminetur in eodem,
 unde est orsa.
 Omnes, C. Cæsar,
 agimus tibi
 maximas gratias,
 habemus etiam majores.
 Nam omnes
 sentiunt idem,
 quod potuisti sentire
 ex precibus
 et lacrimis omnium.
 Sed, quia non est necesse
 omnibus stantibus dicere,
 volunt certe
 dici a me:
 cui quodam modo
 est necesse,
 quod volunt,
 et quod decet fieri,
 et quod, M. Marcello
 reddito a te huic ordini
 populoque Romano
 et reipublicæ,
 intelligo id
 debere fieri præcipue a me.
 Nam sentio omnes lætari,
 non solum
 ut de salute unius,
 sed ut de communi
 omnium.
 Quum autem præstiterim
 sollicitudine,
 cura, labore,
 tandiu
 quandiu dubitatum est
 de salute illius,
 id quod est
 summæ benevolentiaë,
 quæ fuit semper nota
 mea erga illum,
 ut cederem vix
 C. Marcello,
 fratri optimo
 et amantissimo,
 nemini quidem,
 præter eum,

XI. Mais que *mon* discours
 se termine dans le même *sens*,
 par-où il a commencé.
 Tous, C. César,
 nous rendons à toi
 de très-grandes actions-de-grâces,
 nous *t'en* gardons encore de plus grandes.
 Car tous
 sentent de même,
 ce que tu as pu remarquer
 par les prières
 et les larmes de tous.
 Mais, comme il n'est pas nécessaire
 à tous se-tenant-debout de parler,
 ils veulent du moins
 être dit par moi (que je parle):
 moi à qui en quelque sorte
 cela est nécessaire,
 parce qu'ils *le* veulent,
 et parce qu'il convient être fait *ainsi*,
 et parce que, M. Marcellus
 ayant été rendu par toi à cet ordre
 et au peuple romain
 et à la république,
 je comprends cela
 devoir être fait principalement par moi.
 Car je vois tous se réjouir,
 non-seulement
 comme pour le salut d'un seul,
 mais comme pour le *salut* commun
 de tous.
 Or puisque j'ai témoigné
 par *ma* sollicitude,
 mes soins, *mon* travail,
 aussi longtemps
 qu'il a été douté
 du salut de lui (de Marcellus),
 ce qui est *le propre*
 de la plus grande amitié,
 laquelle fut toujours connue de tous
 comme étant mienne à l'égard de lui,
 au point que je *le* cétais à peine
 à C. Marcellus,
 ce frère très-bon
 et très-affectionné,
 mais à personne assurément,
 excepté lui,

diu est de illius salute dubitatum , certe hoc tempore, magnis curis, molestiis, doloribus liberatus, præstare debeo. Itaque, C. Cæsar, sic tibi gratias ago, ut omnibus me rebus a te non conservato solum, sed etiam ornato, tamen ad tua in me unum innumerabilia merita, quod fieri jam posse non arbitrabar, maximus hoc tuo facto cumulus accesserit¹.

soucis et les chagrins dont mon cœur était affligé tant qu'on a pu douter du sort de Marcellus, il est juste qu'elle éclate aujourd'hui que je suis délivré de ces agitations et de ces alarmes. Ainsi donc, César, recevez les actions de grâces de celui qui, maintenu dans ses anciennes dignités, et revêtu de nouveaux honneurs par votre clémence, à l'instant même où il ne croyait pas que l'on pût rien ajouter à de si nombreuses faveurs répandues sur un seul homme, vous voit, par cette action généreuse, mettre le comble à tant de bienfaits.

certe hoc tempore,
 debeo præstare,
 liberatus magnis curis,
 molestiis, doloribus.
 Itaque, C. Cæsar,
 ago gratias tibi sic ut,
 me non solum conservato
 a te
 omnibus rebus,
 sed etiam ornato,
 tamen hoc facto tuo
 maximus cumulus
 accesserit ad tua merita
 innumerabilia in me unum,
 quod non jam arbitrabar
 posse fieri.

certes en ce moment,
 je dois *le lui* témoigner *encore*,
 délivré *que je suis* de grands soucis,
 de *grands* chagrins, de *grandes* douleurs
 Aussi, C. César, [vue) que,
 je rends grâces à toi ainsi (à ce point de
 moi non-seulement ayant été conservé
 par toi
 à tous mes biens (dignités),
 mais encore honoré *de nouvelles distinctions*,
 cependant par cette action tienne
 le plus grand comble
 se sera ajouté à tes bienfaits
 innombrables envers moi seul,
chose que je ne pensais plus
 pouvoir se faire.

NOTES.

Page 4 : 1. L'orateur expose les motifs qui l'engagent à rompre le silence dont il semblait s'être fait une loi depuis son retour à Rome. Comme ce silence pouvait aisément être pris pour une improbation de tout ce qui se faisait à cette époque, il se hâte de détruire ce soupçon. Ce n'est point un sentiment de crainte injurieux à César qui l'a forcé à se taire : la douleur d'être séparé d'un ami, d'un compagnon de ses études et de ses travaux, et l'embarras de paraître devant un vainqueur offensé, semblaient lui interdire la parole. Mais aujourd'hui pourrait-il se dispenser de parler dans le sénat, quand le vainqueur, en rappelant Marcellus, vient de donner les espérances les plus heureuses à tous ceux qui aiment la patrie ? Réflexion non moins adroite qu'elle n'est flatteuse et honorable pour César. N'est-ce pas lui dire qu'il vient de contracter l'engagement de servir la république, et qu'il est de son honneur de remplir les espérances qu'il a données ? C'est le sentiment qu'exprime l'auteur de *Rome sauvée*, lorsqu'il fait dire à Cicéron parlant de ce même César :

S'il n'est pas vertueux, ma voix le force à l'être.

Page 8 : 1. L'orateur va faire l'éloge de la clémence de César. Il la compare, il la préfère même à toutes les victoires de cet illustre guerrier. Cette proposition devait être traitée avec beaucoup d'art et de délicatesse. Il était à craindre qu'une telle préférence qui tend ce semble, à diminuer l'éclat de ses victoires, ne blessât un conquérant jaloux de la gloire de ses armes. Aussi commence-t-il par accorder les plus grandes louanges à ses actions guerrières. Tous les triomphateurs romains, les nations étrangères, les peuples les plus puissants, les rois les plus fameux, n'ont rien fait qui puisse être comparé à ce qu'a fait César.

Après cette précaution nécessaire, il établit sa proposition. C'est là que se trouve ce lieu commun si célèbre, et devenu trivial à force d'être répété. Rien de plus brillant que ce parallèle que l'orateur établit entre les actions généreuses de César et ses exploits guerriers, et la préférence qu'il donne à ses vertus sur ses talents et ses succès. Le

fond des idées est noble, vrai, sublime; c'est un des morceaux qui caractérisent le plus le goût et la manière de Cicéron.

Page 16 : 1. Expression heureusement employée par l'auteur de *Phèdre* :

Il me semble déjà que ces murs , que ces voûtes
Vont prendre la parole , et , prêts à m'accuser ,
Attendent mon époux pour le désabuser.

Quoique les facultés de l'éloquence , pour animer ce qu'elle peint, ne s'étendent pas aussi loin que celles de la poésie, elle se permet pourtant, dans des moments de véhémence, les figures les plus hardies : l'orateur, rempli et profondément affecté de son sujet, se livre et s'abandonne aux mouvements qui l'entraînent; il donne une âme, une vie aux êtres inanimés, aux objets les plus insensibles. La vérité de ces figures tient au degré d'émotion qu'éprouve l'orateur, et qu'il a communiquée aux auditeurs : froidement employées, elles ne sont que ridicules. Mais si celui qui parle et ceux qui l'écoutent sont vivement émus, l'orateur, comme le poète, peut tout hasarder; il est maître des mouvements de sa pensée et de l'âme de l'auditeur.

Page 18 : 1. En louant César de s'être vaincu lui-même, et en élevant cette victoire au-dessus de celles qu'il avait remportées sur tant de nations, Cicéron ne le flatte point; il ne dit que des faits dont le monde était rempli. Les proscriptions de Marius et de Sylla avaient fait périr plus de citoyens que les combats les plus meurtriers. César fut magnanime à ses périls; et sa mort prouva le mérite de sa clémence.

Page 22 : 1. Cicéron avait tout fait pour prévenir la rupture entre César et Pompée, comme il n'avait rien négligé pour empêcher leur coalition. Il était convaincu que la guerre civile devait infailliblement amener le pouvoir absolu : ses Lettres, qui nous mettent dans le secret de ses pensées, en font foi. *Pace opus est; ex victoria quum multa mala, tum certe tyrannis existet.* (Lettres à Atticus, VII, v.) *Equidem ad pacem hortari non desino, quæ, vel injusta, utilior est quam justissimum bellum.* (Lettres à Atticus, VII, xiv.) Il prévint tout ce qui devait arriver, et c'est constamment dans ce sens qu'il écrivait à Atticus et à ses autres amis. César, qui affectait la modération, faisait des propositions de paix assez plausibles, et Cicéron aurait désiré qu'on s'y prêtât; mais Pompée ne voulut rien entendre. Il se vit obligé de quitter en fugitif Rome et l'Italie. Cicéron, après quelques délais, le suivit par attachement et par reconnaissance, mais ne prévoyant qu'un avenir funeste, parce qu'il était évident pour lui que d'un côté étaient tous les droits, et de l'autre toutes les forces. *Valuit apud me*

plus pudor meus quam timor. Veritus sum deesse Pompeii saluti. Itaque vel officio, vel fama bonorum, vel pudore victus, ut in fabulis Amphiaræus, sic ego prudens et sciens, ad pestem ante oculos positam sum profectus. (Lettres familières, VI, VI.)

Page 24 : 1. La victoire avait donné à César le pouvoir de se venger ; mais, loin d'imiter les Marius et les Sylla, il ne voulut être redoutable à ses adversaires que sur le champ de bataille ; nul de ses ennemis ne périt que dans les combats. Il faut en excepter seulement Afranius, Faustus, Sylla et le jeune L. César. (Voy. Suétone, *Vie de César*, LXXV.) Mais dans le camp de Pompée on ne respirait que la haine et la vengeance. On avait, plusieurs jours avant la bataille, dressé une liste de proscrits dans laquelle étaient compris ceux même qui étaient demeurés en Italie, ou qui avaient montré de l'indifférence pour la cause. Pompée lui-même méditait la vengeance. Voyez ce que Cicéron dit de lui dans une de ses Lettres à Atticus (X, IX) : *Syllaturit animus ejus et proscripturit diu*. Cicéron rappelle ces maximes si opposées, que l'on professait dans les deux camps, lorsque, dans son plaidoyer pour Ligarius, chap. XI, il adresse ces paroles à César : *Valeat tua vox illa, quæ vicit ; te enim dicere audiebamus, nos, omnes adversarios putare, nisi qui nobiscum essent ; te, omnes, qui contra te non essent, tuos*.

Page 48 : 1. La conduite que César avait tenue dans les premiers moments avait été si magnanime, qu'elle avait relevé toutes les espérances. Ce retour de Marcellus, de cet inflexible républicain, ennemi personnel de César, accordé aux vœux et à la demande du sénat, confirmait l'opinion où l'on était que le vainqueur pouvait être assez grand pour rétablir la république. Cicéron, sensible comme citoyen et comme ami, partagea l'enthousiasme général : on voit dans ses Lettres quelle était sa joie et quelles étaient ses espérances. Voici ce qu'il écrivait à Sulpicius, en lui annonçant cet heureux événement (*Lettres familières*, IV, IV) : *Ita mihi pulcher hic dies visus est, ut speciem aliquam viderer videre quasi reviviscentis reipublicæ*.

Marcellus s'était mis en route pour revenir à Rome, lorsqu'il fut assassiné à Athènes par un furieux nommé Magius, qui l'avait accompagné dans son exil. Ce Magius était irrité, suivant Cicéron (*Lettres à Atticus*, XIII, X), de ce que Marcellus lui avait refusé de payer ses dettes, ou, suivant Valère Maxime (IX, XI), de ce qu'il semblait lui préférer quelque autre ami moins fidèle. Voyez, pour les détails, une lettre de Sulpicius à Cicéron (*Lettres familières*, IV, XII).

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.



LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}.

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES

DES

PRINCIPAUX AUTEURS CLASSIQUES LATINS.

FORMAT IN-12.



*Cette collection comprendra les principaux auteurs
qu'on explique dans les classes.*

EN VENTE LE 1^{er} JANVIER 1853 :

CICÉRON : Catilinaires (les quatre). Prix..... 3 fr. La 1 ^{re} Catilinaire séparément.. 50 c. — Dialogue sur l'Amitié..... 2 fr. — Dialogue sur la Vieillesse.... 2 fr. — Discours contre Verrès sur les Statues..... 4 fr. — Discours contre Verrès sur les Supplices..... 4 fr. — Plaidoyer pour Archias. 90 c. — Plaidoyer pour Milon.. 2 fr. 50 c. — Plaidoyer pour Muréna. 2 fr. 50 c. — Songe de Scipion..... 75 c. HORACE : Art poétique..... 90 c. — Épîtres..... 3 fr. — Odes et Épodes. 2 vol. Prix... 7 fr.	PHÈDRE : Fables..... 3 fr. SALLUSTE : Catilina.... 2 fr. 50 c. — Jugurtha..... 5 fr. TACITE : Annales, liv. I ^{er} . 2 fr. 50 c. — Germanie (la)..... 1 fr. 50 c. — Vie d'Agricola..... 1 fr. 75 c. TÉRENCE : Adelphes..... 2 fr. — Andrienne..... 2 fr. 50 c. VIRGILE : Églogues.... 1 fr. 50 c. La 1 ^{re} Églogue, séparément. 30 c. — Énéide : Livres I, II, III réunis en un vol. Prix..... 4 fr. Livres IV, V, VI réunis en un vol. Prix..... 4 fr. Livres VII, VIII, IX réunis en un vol. Prix..... 4 fr. Livres X, XI, XII réunis en un vol. Prix..... 4 fr. Chaque livre séparément. 1 fr. 50 c. — Géorgiques (les quatre livres), 1 volume..... 3 fr. Chaque livre séparément 90 c.
---	--

On vend séparément :

Le 1^{er} et le II^e livre des Odes.... 3 fr.
Le III^e et le IV^e livre des Odes et
les Épodes..... 4 fr.

— Satires..... 3 fr.

L'HOMOND : Epitome historiæ sa-
cræ..... 3 fr.

A la même Librairie :

TRADUCTIONS JUXTALINÉAIRES

DES PRINCIPAUX AUTEURS GRECS,

à l'usage

des classes et des aspirants au baccalauréat ès lettres.

De l'imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet),

rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

